

LE SAINT-LAURENT

"L'IMPRIMERIE 'LE SAINT-LAURENT', Limitée". Propriétaire.

REDIGE EN COLLABORATION

AUX FUTURS CONSCRITS

Gravité de la Loi

Par les correspondances que nous recevons, et aussi par ce que nous entendons un peu partout, on paraît avoir une tendance à considérer la loi du Service militaire comme une mesure absolument anodine, ne visant, en somme, qu'un nombre très restreint de sujets britanniques, en Canada, qui ne tiennent feu et lieu que quelque part dans les environs du pôle nord, sinon dans la lune, et qu'il ne peut être question de ravir à leurs foyers, pour les envoyer au front, d'excellents sujets qui ne demandent qu'à vivre tranquilles chez eux, où chacun se croit plus ou moins nécessaire, sinon à la vie nationale, du moins à celle de sa famille.

Il se trouve des gens plus ou moins intéressés à présenter la question sur cet aspect; d'autres sont plus excusables dans leur indifférence, parce qu'ils ne connaissent pas mieux; d'autres, enfin, sont tout pénétrés de cette fautive idée, parce qu'ils se sont laissés convaincre par des personnes en qui ils avaient confiance et qui peuvent, elles-mêmes, se complaire dans l'erreur.

En réalité, nous ne savons pas exactement comment les choses se passeront, puisque les cas d'exemptions sont laissés à la discrétion des tribunaux civils, et, aussi, à la décision des bureaux médicaux quant aux incapacités physiques. Et nous ne comprenons pas comment des personnages influents, soucieux de leur responsabilité puissent d'ores et déjà prétendre que la conscription ne prendra, dans notre province, que des indésirables et des désœuvrés en un mot, ceux dont l'absence ne dérangera pas le moins du monde notre situation économique. Nous le souhaitons sincèrement, et même nous avons confiance qu'il en sera ainsi, du moins en autant que faire se pourra. Mais il se pourrait bien aussi que les 100,000 hommes qui seront choisis dans les différentes classes énumérées dans la loi, le soient parmi l'élément le plus sain, le plus vigoureux, le mieux discipliné, le plus apte au service; l'intérêt national présidant aussi bien au choix de ceux qui feront le ser-

vice militaire, qu'à l'exemption de ceux qu'on croira devoir garder au pays, pour les employer à d'autres travaux, à d'autres services, ou à d'autres occupations, ou pour les conserver aux choses d'utilité publique pour lesquelles ils ont des aptitudes spéciales, et pour lesquelles, aussi, ils reçoivent l'instruction et l'entraînement.

Ceci étant dit, et sans autrement insister, nous croyons de notre devoir de bien faire comprendre qu'il n'y a rien d'anodin dans la loi du Service militaire; tout y est au contraire, sérieux, grave, impérieux, et la "Presse" doit aux personnes qui seront appelées par classes, de les mettre en garde contre tout ce qui pourrait, en faussant leur jugement, les exposer, non seulement à des déceptions et à des mécomptes, mais encore aux pires conséquences pour l'avenir.

Erreur à éviter

Ce que la "Presse" veut bien faire comprendre aujourd'hui, c'est qu'on commettrait une grave et profonde erreur, en ne se conformant pas à la loi dans ce qu'elle a d'impérieux, relativement à l'ordre de se présenter dès que les classes seront appelées, soit devant le bureau médical, soit devant le tribunal d'exemption. Il n'y a rien d'anodin, qu'on nous croit, dans cette clause formelle:

Clause 4:

Tout homme appelé et qui, sans excuse raisonnable, manque de se présenter suivant le susdit ou de rester en service actif à l'endroit où il a été placé, est coupable, en regard aux circonstances, de désertion ou d'absence sans permission, et il doit être passible.

a) de comparution devant un conseil de guerre et de condamnation et punition par l'emprisonnement pendant une période n'excédant pas cinq années, ou,

b) sur conviction par voie sommaire, d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas cinq ans.

Il ne peut donc pas être question, même, de résistance possible à la loi, quand on en comprend bien toute la portée, et en prévoyant toutes les conséquences.

Et ces conséquences sont d'une gravité dont nous allons essayer de donner ici, une faible idée.

Graves conséquences

Passé le délai de se faire exempter, le conscrit qui ne s'est pas présenté sera considéré comme déserteur. Il sera traité comme tel, avec toutes les rigueurs de la loi militaire et sans appel possible aux tribunaux civils. C'est un conseil de guerre qui le juge, et la durée de l'emprisonnement—au bagne et non à la prison commune, aux travaux forcés et non au désœuvrement du prisonnier ordinaire—peut aller jusqu'à cinq ans. Mais tout n'est pas fini quand cette sentence est prononcée; en effet, les condamnés restent soldats quand même, pendant toute la durée de la guerre et qu'à l'expiration de la période de démobilisation (article 2, paragraphe 1), qui se prolongera sans doute longtemps après la guerre. Dans ces conditions, tout acte d'insubordination, toute infraction à la discipline militaire, dont ils pourraient être accusés durant leur internement, seront jugés par les autorités militaires, selon les lois militaires, dont les dispositions sont beaucoup plus sévères que celles de la loi commune. Il s'ensuit donc qu'une foule d'actes ordinaires passibles de peines légères pourraient entraîner, pour eux, la peine de mort, on nous assure, en tout cas, que plusieurs réfractaires en Angleterre, ont été jugés et punis de cette façon. Si l'on ajoute à cela que le condamné à mort peut avoir ses biens confisqués, on voit alors que sa peine s'étend même au delà du tombeau, sur sa famille ou ses héritiers.

Danger National

Il est une autre considération sur laquelle nous devons insister, à cause des conséquences désastreuses qui pourraient résulter du refus d'obéir à la loi, au point de vue d'un intérêt beaucoup plus général. Le réfractaire peut être aussi bien privé de ses droits politiques que de sa liberté, et cela prend une extrême importance, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir.

Si le conscrit peut trouver révoltant qu'on lui enlève sa liberté pour le forcer d'aller servir sur les champs de bataille d'Europe, du moins a-t-il la satisfaction de penser qu'il pourra conserver la plénitude de ses droits politiques, qui lui permettront de juger, à l'occasion, les actes de ceux qui ont été chargés d'administrer le pays durant un certain temps fixé par la constitution. Et c'est ainsi, sans doute, qu'on se propose de prendre part à la prochaine élection, soit comme simple électeur, soit même comme candidat. Mais encore faut-il que ces conscrits et tous ceux qui s'intéressent à leur sort soient bien sûrs qu'ils ne seront pas frustrés dans leurs légitimes espérances, en ne compromettant pas l'exercice de ces droits politiques dont ils sont, à juste titre, si fiers.

Restons électeurs!

Dans quelle situation seront placés les réfractaires à la loi militaire, ceux qui n'auront pas répondu dans le délai voulu à l'appel de leur classe, les déserteurs, en un mot? Peuvent-ils espérer être traités avec plus de faveur que les citoyens canadiens d'origine étrangère, auxquels on n'hésite pas à refuser le droit de voter dans cette élection, en dépit d'une naturalisation bien en forme et d'un séjour de longues années au pays? Evidemment, non, et c'est ce qu'espèrent, sans doute, les ennemis acharnés de la province de Québec, qui penseraient plus facilement triompher aux prochaines élections, en défranchissant, non seulement les étrangers d'origine allemande, mais encore les fils des fondateurs de ce pays, qui ne pensent pas comme eux dans la façon de conduire le Canada à ses destinées. Dans ces conditions, refuser ou même négliger de se conformer à la loi du Service militaire, serait un grand malheur; il s'agit de faire en sorte qu'il ne vienne pas nous accabler, au moment même où nous avons besoin de tous nos moyens légaux et constitutionnels pour lutter et pour assurer notre influence politique, que nous compromettrions irrémédiablement par de folles équipées de résistance passive à la

loi du pays, sinon par des actes moins recommandables encore.

En garde!

C'est contre ce danger vraiment national que la "Presse" met en garde, aujourd'hui, les futurs conscrits et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la race dont ils sont issus. Dans l'interval de la dissolution du Parlement et de l'élection, les listes électorales seront préparées sur des données tout à fait nouvelles et parfois extraordinaires; elles le seront avec un soin jaloux par ceux qui détiennent le pouvoir et qui désirent ardemment le conserver. On s'appliquera, sans doute à en éliminer tous les citoyens qui pensent différemment de ceux qui gouvernent présentement. Toute faute grave sera une raison, toute faute légère un prétexte; il ne faut s'exposer ni à l'une ni à l'autre.

C'est en obéissant au devoir du moment que l'on préparera le succès de l'avenir, et l'on nous saura gré, sans doute, plus tard, d'avoir signalé à temps le danger à ceux qui peuvent le conjurer.

(LA PRESSE)

N. B. — Nous remercions la Presse de Montréal d'avoir écrit et publié cet avis aux futurs conscrits, qui est d'une importance énorme à bien des points de vue.

N'y aurait-il que le danger national, à la veille d'élections décisives, que ce serait déjà assez pour inciter nos jeunes gens à se soumettre à la Loi Néfaste,

Oui, que nos appelés réfléchissent bien qu'il y va de leur intérêt personnel et de celui de la race tout entière, de se rapporter aux bureaux d'exemption. Ils ont toutes les chances du monde d'être exemptés, et de plus, il se peut que les élections soient terminées avant l'enrôlement définitif, et si le peuple du Canada s'y présente contre Borden, et en même temps du coup contre la conscription, ils auront fait leur devoir généreusement et ils resteront enrôlés que s'ils le veulent.

Qu'on lise bien cet article de la Presse, et qu'on en fasse son profit. Comme nous le disions la semaine dernière: Restons calmes et ayons confiance!

ARGUS.

Notre Hotel-de-Ville

UN BEAU MONUMENT

Les critiques des jours passés ont cessé, et devant ce superbe monument de l'activité humaine, de la patience et du talent combinés, tout le monde s'incline.

Ce coin vide, en plein centre de notre ville si pimpante et si appréciée par ailleurs, a cessé de choquer la vue, et les passants, jeunes et vieux, s'arrêtent, maintenant, pour admirer le travail de l'homme, la pensée humaine, et l'énergie des constructeurs, comme la persévérance des ouvriers et des peintres, qui ont jeté, en plein ciel, un monument, sobre par son architecture, mais imposant par son

élégance et sa solidité.

Notre église, admirablement située, avec un presbytère fièrement campé sur le cap qui domine le fleuve et la partie basse de la ville, nos couvents et notre hôpital, St-François-Xavier et St-Ludger, à l'arrière plan, avec leurs temples, superbes en beautés artistiques, et leurs maisons d'éducation florissantes, tout cela dans l'ensemble, donnait à notre ville, un cachet particulier qui attirait les regards et faisait la joie et l'admiration des étrangers.

Mais il nous manquait l'Hôtel-de-Ville et le voilà maintenant en

place, réalisé après bien des travaux qui n'ont pas été stériles ni en vain.

Il fallait un homme d'énergie à la tête des affaires municipales; des circonstances heureuses ont voulu que cet homme fut M. le maire Alfred Fortin.

C'est son oeuvre de prédilection et il peut en être fier, et ceux qui lui ont aidé dans cette tâche assez ardue et difficile, MM. les échevins, ont droit à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Mais il ne faut pas oublier pour tout cela, les travailleurs de l'oeuvre, M. Oumet, l'architecte; MM. Louis Côté et Napoléon Dumont, les entrepreneurs constructeurs qui peuvent se vanter d'avoir à leur acquis une oeuvre qui leur fait honneur et qui les recommande d'avantage à une clientèle toujours de plus en plus nombreuse; M. Wilfrid Bérubé qui a surveillé, en l'installant lui-même, tout le système de chauffage; M.

Bernard, l'habile plombier qui a vu à la pose de la couverture et des ornements en zinc par tout l'édifice, et tous ces ouvriers et ces peintres qui ont droit de se sentir aussi fiers qu'heureux, d'avoir apporté à l'oeuvre dont Fraserville s'enorgueillit à bon droit, leur travail patient et leur habileté d'artisans connaissant leur métier.

Mais ce qu'il faut féliciter surtout, c'est le bon vouloir des citoyens qui ont contribué généreusement, et sans trop de critiques, à doter notre ville d'un local qui se faisait désirer depuis longtemps et qu'ils admettent aujourd'hui dans toute sa somptuosité, et dans ce beau décor qui l'entoure.

Il ne manque plus que le cadran sonnant les heures à toute la population, et la cloche d'alarme qui veille sur nos propriétés comme un gardien vigilant à qui rien n'échappe; quand ils auront été installés en place, Fraserville

n'aura plus rien à envier aux autres villes du Québec et ses concitoyens pourront se vanter d'avoir un Hôtel-de-Ville qui dira leur esprit d'entreprise et le soin jaloux qu'ils mettent à avoir une ville de progrès où les jolis monuments religieux et civiques abondent.

ARGUS.

A VENDRE

Une maison située rue Fraser, du Domaine et St Georges, occupée par M. E. H. Cimon, avocat, améliorations modernes, hangar, glacière, dépense, poulailler, garage, etc.

Conditions de paiement faciles.

S'adresser à

E. H. CIMON,

13 rue Fraser ou à son bureau rue de l'Eglise.

MAISON A VENDRE

Une maison à vendre avec 6 emplacements dans St-Louis de la base place d'affaires. Pour informations, s'adresser à Etienne Fraser-Chicotini, ou au Notaire Dugal Rivière du Loup.

Grande Assemblée Politique, à St-Pascal, (Voir annonce 3ème page)

'SOIREEES DE FAMILLE'

PREMIERE

Jeudi le 11 octobre 1917

"Au Théâtre Princesse"

Soirée de Gala

1ère PARTIE

"LES BOULINARDS"

Comédie en 3 actes.

2ème PARTIE

"NOS BYCICLISTES"

Opérette en 1 acte.

Musique entre les actes par l'orchestre du Cercle Frontenac. Venez vous récréer et rire aux larmes, tout en aidant à l'oeuvre littéraire et sociale du Cercle Frontenac.

Billets en vente au contrôle du Théâtre "Princesse" seulement, à partir de vendredi le 5 du courant, de 2 hrs à 5 hrs. p. m. et tous les soirs.

N. B.—A cause du programme chargé qu'il y a à exécuter, la représentation commencera à 8 hrs juste. Qu'on se le dise.

Hommage reconnaissant

Jeudi soir.—Les grands murs qui abritent notre jeunesse viennent de s'abaisser, grâce à la bienveillance de notre vénéré Pasteur et à celle—non moins libérale—de Messieurs J. Langlais, A. Stein, J. Dugal, J. Viel, Th. Langlais, J. Lord, C. E. Dubé, A. Binet.

Pour une sortie—c'en était une—on nous conviait. Et l'auto, qui gonfle ses pneus et se gorge de gazoline, nous y invite. C'est l'heure du départ. Pour des pensionnaires avides d'air et de liberté, la partie est belle et la perspective captivante. Au premier signal, on se précipite, on s'entasse, où?... n'importe; toutes les voitures sont invitées et... on y court.

La Pointe et ses environs, les rochers et l'immensité bleue, tout a été vu, escaladé, chanté.

Le retour, que prolongèrent aimablement nos bienfaiteurs, s'effectuait avec encore plus de gaieté, et... pour cause, on le prolongea. N. Dame du Portage a entendu nos chants, elle a même béni les vœux que nous sommes allées porter à son autel, tout là-bas, à l'adresse de nos bienfaiteurs.

Ce soir, dans nos rideaux blancs, l'ange du sommeil en fermant nos paupières, fera passer dans nos rêves les visages aimés d'un digne Pasteur et d'amis bienfaisants; car s'il est doux de faire plaisir, il est encore plus doux de remercier et... de se souvenir—

JOYEUSE.

27 sept 1917. Académie du B. Pasteur de Fraserville.

L'examen médical est commencé

Le conseil médical pour l'examen des jeunes gens qui sont appelés sous les drapeaux est commencé en cette ville depuis lundi dernier. Le capt C. A. Delage est le président de ce conseil le Capt. Ralf B. Cox, membre et le caporal George Gasse secrétaire. L'examen des appelés se poursuit activement et un grand nombre ont déjà répondu à l'appel.

Ceux qui sont classés dans la classe A sont considérés comme aptes au service général en Europe; Ceux qui sont classés dans B sont considérés comme aptes pour les services à l'arrière en Europe. Ceux de la catégorie C ne sont aptes qu'au service en Canada. Ceux qui sont déclarés inaptes au service militaire reçoivent un document signé par les médecins qui composent le conseil médical, et attestant que l'homme est invalide.

Celui qui est en possession de ce document n'aura, qu'à le produire devant le tribunal d'exemptions.

Il est probable que les tribunaux d'exemptions ne siégeront que vers le 15 octobre. La proclamation sera faite la semaine prochaine. On accordera 25 jours après la proclamation pour permettre à chacun de se rapporter, ou de demander l'exemption.

HONNEUR AU MERITE

Nos sincères félicitations à Mlle Bernadette Bourgoing, d'Ottawa (autrefois de Fraserville), qui vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur Chabot une prime de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

Mlle Bourgoing enseignait l'année dernière à Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata.

UN BEAU TMOIGNAGE

Mont-Joli, 25 sept. 1917.

Monsieur Charles Lepage, Agent d'Extincteurs Richmond, Monsieur,

Je vous dirai que j'ai eu l'occasion de me servir de l'Extincteur avec efficacité. Le feu était pris à mon engin et il menaçait d'envoyer tout l'engin. L'Étiqueteur l'a parfaitement éteint. Donc j'en ai dépensé jusqu'à 15 pouces du haut. Veuillez ne pas retarder à le remplir.

Votre dévoué,

OCT. BERTIN.

Bureaux des examinateurs

Voici le nombre et la classification des personnes qui se sont présentés aux bureaux des examinateurs depuis son ouverture lundi dernier :

Classe—Lundi				
A 5	B 2	C 3	D 0	E 3
Classe—Mardi				
A 9	B 7	C 3	D 0	E 4
Classe—Mercredi				
A 5	B 3	C 1	D 0	E 4
Total... 49				

E. M. LANGLAIS

Bijoutier et Horloger Diplômé

175 Rue Lafontaine, Fraserville Centre, P. Q.
Tél. Kamouraska.

Toute réparation exécutée avec soin et garantie pour un an.

Montres pour chemin, de fer et autres qualités, de toutes grandeurs.

Horloges, Jones, Bagues et Bijouteries de toutes sortes.

Mes prix sont très modérés.

Votre patronage est cordialement sollicité.

Dans le domaine

Les héritiers de la succession Alexandre Fraser feraient bien de prendre pour devise les quatre mots suivants : "MIDI A QUATORZE HEURES"

Les pères qui font de la toile ont des filles qui tricotent ostensiblement sur la rue. Cela doit-il s'appeler du "crazy work"?

Les jeunes filles aiment les contrastes. Elles portent cette automne, malgré le froid, des chapeaux de printemps. C'est très chic, mais elles risquent de se geler la cervelle, si elles n'ont pas une chevelure abondante.

L'hiver approche. Celles qui ont porté des fourrures pendant les canicules commencent à se décoller.

"L'Action Sociale, dit-on, emploie en premier lieu pour les combattre les souscriptions de ceux qui font la campagne contre la prohibition.

Armand Lavergne veut poursuivre "l'Action Catholique." L'ingrat, il cherche à mordre le sein de sa nourrice.

Toussaint Benjamin Hector.

Changement de l'horaire des trains du chemin de fer Pacifique Canadien

Un changement dans l'horaire des trains du réseau de chemin de fer Pacifique Canadien est en vigueur depuis dimanche le 30 septembre. Comme à l'ordinaire plusieurs trains suburbains ont été discontinués tandis que les heures de départs et d'arrivées de plusieurs autres convois ont aussi été nécessairement modifiées, résultant en une réorganisation générale du service des trains, qui serait trop longue à énumérer.

Les personnes ayant l'intention de voyager voudront bien se procurer le nouvel indicateur du Pacifique Canadien sur demande à tout agent des billets ou à Chas. A. Langevin, Représentant du Service des Voyageurs, Gare du Palais, Téléphone 626 et 663, ou 30 rue St-Jean, Téléphone 93.

CANADA,
Province de Québec,
District de Kamouraska,
No. 6206

COUR SUPERIEURE

Le vingt-sept septembre 1917

Georges Morin, industriel, de la paroisse de St-François-Xavier de Brompton, comté de Richmond,

Demandeur :

vs

Joseph Desjardins, de la paroisse de St-Joseph de la Rivière-Bloue.

Défendeur :

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

J. G. PELLETIER,

P. C. S.

Contresigné,

Lapointe, Stein & Levesque,
Procureurs du demandeur.

A LOUER

Un joli logement pour une petite famille sur la Rue Herville, No 55. Conditions faciles. Peut être occupé immédiatement.

S'adresser à

P. E. MARTIN, H. C. S.

Fraserville.

VENTE A L'ENCAN

Voitures d'été et d'hiver, automobiles, chevaux, harnais, etc., etc., à vendre à l'encan mercredi le 10 octobre chez Pierre Beaulieu, Avenue de l'Hotel de Ville.

YACHT A VENDRE

Le "Pola", 30 pieds de longueur, engin "American Marine Motor" 14 forces, avec magneto à vendre à bonnes conditions. Ce yacht peut être visité en s'adressant à M. Tréfilé Delisle de Trois Pistoles.

Achille RIOUX, propriétaire

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital et Fonds de Réserve \$3,800,000

98 Succursales au Canada.

Toutes Affaires de Banque Transigées.

Lettres de Crédit Circulaires, mandats d'argent

DEPARTEMENT D'EPARGNES

Le plus haut taux d'intérêt alloué

A. C. SUTHERLAND, Gérant,

SUCCURSALE DE : Fraserville,

Rivière du Loup, Station.

GRANDE OUVERTURE

SAISON 1917-1918.



Nos modèles d'échantillons de manteaux en seal Hudson, Baileys et seal français uni ou avec combinaison sont maintenant prêts.

Venez jeter un coup d'œil sur notre immense assortiment de parures en fourrures de toutes sortes faites exclusivement sur les derniers modèles. Le grand choix que nous offrons au public en général cette année dépasse tout ce que nous avons montré jusqu'à ce jour, malgré la hausse exorbitante du marché, nous sommes encore en position de vous offrir toutes marchandises de fourrures presque à l'ancien prix.

Ecrivez pour notre catalogue 1917-1918, il est maintenant à votre disposition.

Venez vous renseigner avant de placer votre commande ailleurs, vous épargnez certainement de l'argent.

Laissez-nous vous expliquer le bienfait de notre offre spéciale mentionnée dans notre catalogue, si vous avez quelques achats de fourrures à faire.

Vous trouverez toujours chez-nous le plus bel assortiment de peaux de toutes sortes.

C. G. LEMIEUX,

Manufacturier de fourrures.

RUE LAFONTAINE, Fraserville

GRANDE Assemblée Politique

DIMANCHE, 7 Octobre

A 2.30 hrs P. M.

Les députés du comté de Kamouraska, M. Ernest Lapointe, M. P., et M. Adolphe Stein, M. P. P., seront accompagnés des orateurs suivants : l'honorable J. E. Caron, M. Chs A. Gauvreau, M. P., William Power, M. P., M. le Dr Parrot, M.P.P., M. Elisée Thériault, M.P.P., et autres.

ECLAIRS

Malgré tous les efforts des Tories pour détacher les libéraux de langue anglaise du vieux chef, ceux-ci lui restent fidèles. Borden n'a pas de chance !

Prive-toi de porc, Baptiste—Flavelle en a besoin pour voler les Anglais !

Malgré toutes ses lois passées dans le but de gagner les élections, Borden a une frousse extraordinaire de faire face à l'électorat ! Nous comprenons ça — après s'être moqué du peuple, avoir admis tous les excès, permis tous les vols, Borden a raison de craindre la vindicte populaire !

Biffe ou ajoute des noms à ta fantaisie, Borden, il reste encore assez d'honnêtes gens au pays pour te renvoyer exercer ton métier d'avocat peu brillant, dans ta petite ville d'Halifax — où malgré tous tes efforts, tu cours le risque de ne pas recueillir une bien grosse majorité !

La classe ouvrière, à son récent congrès, s'est de nouveau prononcée contre la mesure de conscription. C'est un avantage de ce qui attend les conservateurs à l'élection prochaine.

Les conditions dans lesquelles se fera la prochaine élection la rendront absolument inconstitutionnelle. Nous avons déjà entendu parler de fraudes dans les élections, mais la prochaine élection sera "légalement" frauduleuse. Tous les moyens sont bons pour les forbans d'Ottawa !

Nous nous demandons après l'affaire du "bacon", ce que l'Angleterre doit penser du loyalisme de ceux qui nous mènent.

"Win the War" ! c'est là la devise des Siftons, Flavelle, Mac-Kenzie et Mann, Atholstan et White — pourtant ils semblent moins se soucier de gagner la guerre que de la faire durer le plus longtemps possible à leur avantage.

Comme chef du gouvernement autocrate et corrompu d'Ottawa, Robert Borden est

responsable de tous les vols au détriment du gouvernement qui ont été commis sous son administration.

En vertu de la loi électorale nouvelle, même les cuisiniers chinois à l'emploi de l'armée, ont droit de vote — par contre, des citoyens canadiens naturalisés depuis quinze ans, se voient refuser ce même droit ! Vantons, après cela, les libertés dont on peut jouir au Canada.

Borden parle encore de coalition — Comme il aimerait à pouvoir s'éviter de rendre compte de ses méfaits au peuple.

Même en cachant les scandales sous les plis du drapeau et en mettant les vols à l'abri du patriotisme, les bleus ne pourront pas gagner leur élection.

L'état de service du gouvernement Borden, gaspillage, dans les dépenses de guerre, extravagance sans égale, incompétence outrée, vols manifestes ! Quel joli record.

(L'Administration)

La Première des "Soirées de Famille."

Que tous nos lecteurs n'oublient pas la soirée de jeudi le 11 du courant. Prière de consulter l'annonce sur une autre page. Qu'on se hâte d'acheter ses billets à bonne heure. Souvenons-nous qu'il y a du monde à nos soirées d'amateurs. La dernière fois, beaucoup de gens ont regretté d'avoir attendu à la dernière minute pour acheter leurs billets. Donc, attention cette fois-ci, que le même inconvénient ne se répète pas. Pour donner plus de temps encore au public pour se procurer des sièges réservés, la Direction a décidé de commencer la vente vendredi, le 5 courant, de 2 hrs à 5 hrs P. M. tous les jours, et chaque soir en sus, jusqu'au jour de la représentation. Au guichet du théâtre "Princesse" seulement. Il n'y a pas de vente de billets ailleurs.

Il a été fait des instances répétées auprès de nos amis pour donner deux soirées de suite, mais pour des causes incontrôlables, cela est impossible.

Donc il n'y aura qu'une seule représentation de "Nos Bicyclistes et de la pièce "Les Boulinards"

Alors que chacun se munisse d'avance de son billet. Le nombre est limité à la capacité de la salle.

Les besoins de l'armée mal compris

Les Notions Erronées du Peuple sur les F. E. C. se dissipent.

Ottawa, Sept.—La campagne d'éducation que dirige actuellement le Conseil du Service Militaire, a eu pour résultat de dissiper les graves malentendus sur l'acte du service militaire. Ce conseil est maintenant établi ici et son champ d'actions s'étend sur tout le Canada.

On a constaté que la majorité du peuple avait l'idée que la solde des hommes choisis pour le service, sous l'acte du Service Militaire ne serait que de quelques centins par jour. Voilà une partie de la notion populaire sur la "conscription." Comme question de fait les soldats conscrits recevront la même solde que celle des volontaires, avec tous les bénéfices pro-

venant des divers fonds.

De plus, on croyait généralement que tous les soldats rendus en Europe étaient prêts à entrer dans les tranchées à une minute d'avis. On s'est basé sur cette erreur pour désapprouver de bonne foi l'acte du Service Militaire, que l'on considérait comme inutile. Comme question de fait encore, il y a en arrière des lignes des centaines de postes de service, divers et essentiels, pour lesquels on a constamment besoin d'hommes. D'ailleurs, seuls sont envoyés aux premières lignes des tranchées les hommes considérés de condition physique la plus parfaite. Il suffit donc de comprendre ces points pour apprécier le fait que l'existence d'un nombre considérable d'hommes en réserve pourrait ne pas indiquer — et dans le cas présent, cela n'indique pas — que ces réserves sont aptes et prêtes à joindre les régiments au front, lorsque besoin urgent il y aura pour sauver la situation militaire.

PENSEES

—Ceux qui prisent trop leur noblesse ne présentent pas assez ce qui en est l'origine.

—La fin du bien est un mal, la fin du mal est un bien.

—Une pensée trop expliquée est comme une fleur trop épanouie.

—La femme a été créée pour être l'aide l'homme, et non pas son idole.

—On ne saurait compter toutes les espèces de vanité.

—Tout le monde est plein de pelles qui se moquent du fourgon.

—Le mari gagne, mais c'est la femme qui épargne.

MARCHANDS

Annoncez dans les colonnes du "Saint-Laurent"

Il n'est pas trop tôt pour songer aux VETEMENTS D'AUTOMNE

Notre étalage d'étoffes à manteaux pour dames ainsi que nos étoffes à habits et à pardessus pour hommes est maintenant tout prêt pour celles et ceux qui désirent faire leur choix de bonne heure.

Notre assortiment de tissus pour confectionner les costumes est au grand complet.

N'oubliez pas que nous avons le magasin le mieux assorti en bas de Québec et nous tenons les marchandises les plus riches et

les plus nouvelles.

Nous ne vendons qu'à un seul prix et que pour argent comptant.

Hâtez-vous de venir faire votre choix.

JOS. VIEL

RUE LA FONTAINE.

LA VIE FEMININE

Chronique Regrets

(Dédicée à Mmes M. et A. O.)

Les splendides journées que nous avons eues, dans la dernière quinzaine, nous avaient laissé croire que l'été ne finirait plus. Septembre a été d'une beauté telle que nous nous étions fait illusion sur la marche implacable du temps. Aux arbres, pas une feuille rouillée, les bois aussi touffus et aussi verts qu'en juin, les nuits plus fraîches mais d'une pureté rayonnante, rien encore ne faisait penser que la nature se pouvait faire si triste. Depuis trois jours, c'est bien l'automne. Les frondaisons d'émeraude se sont rougies et dorées, étalant une parure merveilleuse comme en une coquette supérieurement, avant que de nous attrister par la vue des troncs dépouillés. Le ciel qui était, ces jours derniers, d'un azur lumineux et fluide, s'est couvert de nuages gris et bas. Et la pluie crépète sur les toits, inonde les sentiers et noie les feuilles mortes.

Bon gré, mal gré, il faut se résigner à ne garder des beaux jours qu'un resplendissant souvenir; il faut dire adieu à tout ce qui a fait la joie de la saison finie, il faut quitter cette chère campagne que l'on aime et où les semaines vécut ont été si agréables et si tranquilles.

Comme elle est poignante la mélancolie que répand l'automne, en ses jours sombres! Et même quand le soleil luit, les champs déserts, les villas fermées, les pelouses voilées par les feuilles tombées sous l'orage, nous disent et nous répètent que l'hiver s'en vient.

La semaine dernière, chaque jour a emporté un adieu aux plaisirs de l'été. Une fois, ce fut la dernière longue marche avec les amies dont la présence avait égayé ces plaisirs. Un autre jour, ce fut la dernière promenade en

chaloupe que l'on fit plus lente pour contempler longuement les rives charmantes que nous avions si souvent admirées. Malgré nous, nous avions le cœur serré en rattachant pour la dernière fois la chaîne à son poteau et son cliquetis ne nous semblait plus joyeux comme dans les beaux soirs d'août où nous rêvions le rire aux lèvres et des étoiles plein les yeux. Hier, c'était la dernière station au petit restaurant tout illuminé où, si souvent, nous avions dégusté les glaces savoureuses et les friandises estivales.

Aujourd'hui, c'est le départ de celles qui ont partagé ces agréments et les ont organisés plus souvent qu'à leur tour, avec une bonne grâce et un entrain sans pareils. A l'heure où j'écris, ces aimables voisines font leurs tous derniers préparatifs: dans quelques moments, elles nous laisseront seuls, dans le cher Petit-Bois, avec l'amer regret de leur absence. Les soirées vont nous sembler bien longues sans les joyeux éclats de leur intarissable gaieté, sans leurs chansons et leurs plaisanteries. Mais nous nous retrouverons bientôt pour resasser ensemble tous les souvenirs de la saison qui s'enfuit.

A notre tour, nous partirons pour la ville, sans grand enthousiasme, il faut le dire, laissant derrière nous une période de notre vie qui ne reviendra plus, des joies qui ne renaîtront pas, des jouissances perdues à jamais.

Pourtant, il ne faut pas être tristes. L'été est fini: mais toute saison a son charme; surtout, chaque jour a ses devoirs et ses bienfaits. Aujourd'hui, nous regrettons ce qui est passé: demain, nous nous attacherons à ce qui vient. La vie est une suite de compensations pour qui sait la prendre du bon côté. La pluie du matin fait paraître plus brillant le rayon de midi; et les réminiscences joyeuses des jours d'été peupleront les heures froides et sombres des semaines d'hiver.

LISE.

Comment redevenir fort et en santé?
Par l'emploi des PILULES MORO auxquelles M. J. Bezeau et nombre d'autres doivent de se porter très bien.



M. JOSEPH BEZEAU.

Il est absolument nécessaire de veiller sur sa santé. Ne plaignez-vous pas ces pauvres débilés qui sont obligés de peiner tout le jour, qui, le soir, entrent chez eux exténués, hors d'haleine, endurant des douleurs atroces bien propres à les porter au découragement?

La santé c'est sûrement ce qu'il y a de plus précieux sur terre. Un homme malade ne pourra garder sa position, végètera, sera toujours malheureux.

Il est bien facile cependant de préserver sa santé; il n'y a qu'à apporter un peu plus de prudence et de sagesse dans le soin qu'on en prend.

Au début de la plupart des malaises chez les hommes, c'est généralement un tonique réconfortant qu'il faut, un généreux restaurateur et un stimulant actif. Le remède qui convient alors, c'est celui de tous les hommes, les PILULES MORO qui ont rendu la santé, la force à tant de jeunes gens et de bons pères de famille.

"Je travaillais la nuit; le manque de sommeil et l'irrégularité de mes repas m'avaient causé un dérangement d'estomac dont je souffrais depuis plusieurs semaines. J'avais des crampes d'estomac; j'étais sujet aux étourdissements; je me sentais la tête lourde et j'étais endormi après mes repas. Je souffrais aussi de maux de reins. Mon père, qui employait les Pilules Moro avec succès, me conseilla d'en faire usage. Je suivis son conseil et je fus immédiatement soulagé. Mon mal de reins disparut ainsi que les étouffements et les douleurs d'estomac. Je dormais bien et pouvais mieux supporter ce changement d'habitude de travailler la nuit et de dormir le jour. Les Pilules Moro m'ont donné des forces; je me sens maintenant très bien." M. Joseph Bezeau, fils, 716, rue Demontigny est, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.



JEUNE FILLE!

Savez-vous que le teint est le baromètre de la santé?

Si vous avez un teint de lis et de rose, c'est un indice qu'un sang riche et pur assure le parfait équilibre de toutes les fonctions de votre organisme.

Mais—si votre visage est pâle, vos yeux cernés, vos traits tirés, votre sang pauvre, vicié, vous souffrez d'anémie ou de chlorose—le baromètre indique le danger.

La jeunesse c'est le printemps de la vie, c'est l'époque heureuse lorsque la santé l'accompagne. C'est le contraire lorsqu'elle est accompagnée de malaises, de faiblesses, de vertiges, de troubles nerveux.

De même que la fleur brisée et cueillie au printemps s'étiolé, se fane à mesure que se dessèche sa sève—son sang, la jeune fille anémique, pâlit, maigrit, perd ses

forces, dépérit à mesure que son sang s'appauvrit, s'épuise et mine ainsi sa belle santé de fleur à peine éclos.

Car, ne l'oubliez pas, le sang c'est la vie, c'est le liquide nourricier de tout l'organisme.

Que faire alors? Enrichir le sang appauvri, purifier le sang vicié, refaire un sang nouveau, riche et vermeil par l'usage du célèbre

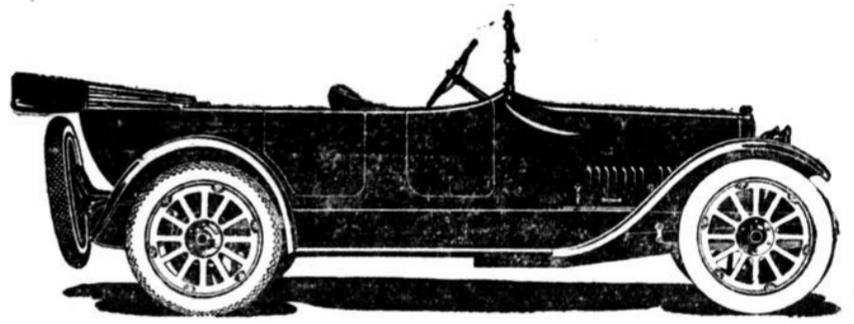
VIN ST-MICHEL

le puissant régénérateur du sang, qu'il purifie et enrichit de principes actifs, essentiels à la conservation de la santé. Essayez-le, jeunes filles pâles et faibles, chaque dose vous semblera une éclosion nouvelle à la vie.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal. EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

RECORD McLAUGHLIN



MODEL 1-45.

Tous les propriétaires de ces fameuses voitures pourront être fiers du grand record qui vient d'être gagné par la McLaughlin.

Une "McLaughlin, D-6-45" appartenant au Dr R. E. Valin, et conduite par lui-même, vient de remporter le premier prix dans le concours d'endurance d'Ottawa à Alexandria Bay, via Prescott, le 30 Juin 1917.

Soixante-cinq voitures de haute marque ont pris part au concours et la "McLaughlin" a été la seule à remporter le maximum des points.

Vendue ici par

La Cie d'Autos de Témiscouata

CARAGE, 89 Lafontaine, Fraserville. ENG

S. BELLE, Gérant. 90 Lafontaine.

ATTENTION! ATTENTION!

Seuls Agents des remèdes Penslar, Vinol, etc.

Notre stock de médecines patentées, parfumeries, savons, chamois, peignes, brosses, éponges, poudres, eaux minérales, etc., est des plus considérables et très varié; nous tenons tout ce que les clients désirent dans ces lignes.

Nous préparons tout ce qu'il faut pour les épiciers qui tiennent des médecines. PRIX SPECIAUX.

BOUTEILLES THERMOS et POELES STERNEAU

CHOCOLATS DE NEILSON 29 cts

Le samedi et la veille des fêtes, ce chocolat est exquis, fait les délices de tout le monde.

Boîtes de Chocolats de fantaisie pour cadeaux,

Agents pour la maison McKenna Limitée, Fleuristes de Montréal, pour fêtes, noces, funérailles.

Livraison prompte.

FRASERVILLE Drug Co.

Vis-à-vis de l'église St Patrice

ABONNEZ-VOUS

AU "SAINT-LAURENT"

NE NÉGLIGEZ PAS

votre estomac. Gardez-le robuste. Quand les aliments lui sont contraires, fortifiez-le avec les

BEECHAM'S PILLS

Valent leur pesant d'or

Des conseils particulièrement utiles aux femmes se trouvent dans chaque boîte. En vente partout. En boîtes de 25c.

L. N. LAVOIE

ASSURANCES

Vie-Feu-Accidents

AUTOMOBILES "PLATE GLASS"

Responsabilité patronale

Bureau Edifice Langlais, 65 Lafontaine.

LES FEMMES PALES ET FAIBLES, TOUJOURS LASSES, LANGUISSANTES, SONT DE MALHEUREUSES FEMMES.

Innombrables sont les femmes qui étant bien portantes, ont vu leur santé ruinée par le surmenage, la fatigue, les durs travaux de la manufacture et du ménage.

Ces femmes veulent-elles éprouver de la joie à vivre, être fortes et vigoureuses, elles n'ont qu'à prendre les PILULES ROUGES pour femmes pâles et faibles.

La plus malheureuse des femmes est certainement celle qui est toujours malade, car elle changerait volontiers sa mauvaise santé contre tous les ennuis financiers ou sociaux. Les ennuis et les tracasseries, le plaisir et le bonheur sont la baisse et la hausse de toute vie humaine, tandis que cette longue maladie qu'on nomme anémie est une baisse continue qui ronge le moral.

La femme doit subir de tels changements dans son système, durant les différentes époques de sa vie, qu'il n'est pas surprenant que ses organes si délicats soient sujets à des dérangements graves qui enlèvent au sang ses principes régénérateurs.

Il s'ensuit un épuisement chronique, la femme devient faible, nerveuse, pâle, triste; elle ressent des douleurs par tout le corps et le moindre effort est une souffrance.

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont un remède spécialement fait pour la femme; non seulement il donne au sang les principes nécessaires, mais il tonifie et fortifie directement les organes féminins.

"Je souffrais de brûlements, de gonflements, de faiblesse d'estomac, de palpitations de cœur et les remèdes qu'un médecin me donnait pour faire cesser ces souffrances, au bout de plusieurs mois, n'avaient encore rien amélioré. Voyant dans les journaux les succès des Pilules Rouges, je décidai de les essayer. J'ai dû en prendre durant plusieurs semaines avant qu'il y eut du changement, mais j'avais confiance, et, en les employant bien régulièrement, mes forces se sont augmentées et l'estomac fonctionna mieux d'abord, puis fonctionna très bien. J'eus bonne santé ensuite". Mme Arthur Roy, 69, Water, Danvers, Conn.



"Mes aliments semblaient tomber comme des pierres dans mon estomac et c'était ensuite des douleurs affreuses. Je fus plusieurs mois sans presque rien manger. J'avais de gros maux de tête et je maigrissais beaucoup. Après m'être fait soigner par un médecin qui ne me donna pas de soulagement, on m'envoya consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me dit les précautions que je devais prendre, les mets que je devais éviter, et me prescrivit les Pi-



lules Rouges. Au bout de trois mois, j'étais forte et très bien". Mme Louis Richer, 100, DeLanaudière, Montréal.

"Épuisée par la famille et un surmenage constant, le travail m'était devenu très pénible. L'estomac ne fonctionnait plus comme autrefois et il me faisait souffrir souvent. Durant trois ans je fus trainante, souffrant d'étourdissements, de maux de tête, de douleurs un peu partout. Plusieurs personnes qui connaissaient mon état m'encouragèrent à prendre des Pilules Rouges. Comme j'étais

à bout de forces, me trainais à peine, je les ai adoptées; elles m'ont rajeunie, tonifiée et si bien remise que je me sentais les capacités d'autrefois. Depuis six ans je ne manque pas de ces pilules chez moi: quelques boîtes prises de temps en temps maintiennent mes forces". Madame A. Lachance, 148, rue Victoria, St-Sauveur, Québec.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Définiez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centins la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

A NOS LECTEURS

Voulez-vous savoir comment les allemands ont fait la guerre? Lisez les quelques chapitres que nous publierons chaque semaine.

No 7

Ils ont, pour s'excuser, menti et calomnié

Les Boches ont eu trois attitudes successives: d'abord — dans leurs discours, dans leurs écrits, par leurs images et leurs médailles commémoratives — ils se sont glorifiés de leurs attentats, affirmant ainsi que la Kultur est au-dessus de la morale, comme l'a écrit leur Thomas Mann, et que le droit de la force allemande est au-dessus de tout. Puis, quand ils eurent discerné qu'il y avait en dehors d'eux dans le monde ce quelque chose qu'on appelle une conscience morale, qu'il ne comprennent pas mais dont il faut tenir compte, ils aient cyniquement. Enfin, quand ils furent chassés de cette seconde tranchée, quand la simple négation fut devenue impossible, ils s'efforcèrent d'expliquer leurs crimes.

Leur explication (1) la plus fréquente est celle-ci: "Les civils ont tiré sur nous".

La Commission d'enquête française conclut ainsi sur ce point: Cette allégation est mensongère et ceux qui l'ont produite ont été impuissants à la rendre vraisemblable, même en tirant des coups de fusil dans le voisinage des habitations comme ils ont l'habitude de le faire pour pouvoir affirmer qu'ils ont été attaqués par les populations innocentes dont ils avaient résolu la ruine ou le massacre."

Il ressort des constatations faites

par les hauts magistrats enquêteurs que les chefs allemands sont, le plus souvent, coupables de mensonges prémédités. Il est, d'autre part, vraisemblable que beaucoup de soldats allemands, lorsqu'ils entrèrent en Belgique ou en France, ont eu cette hantise de civils tirant sur eux. Il suffit de ce cri, poussé par un soldat tremblant de peur, ivre ou assoiffé de pillage: "Man hat geschossen (On a tiré)", pour que la localité soit sans délai livrée à toutes les fureurs. "Quand un habitant a tiré sur un régiment, dit un soldat à Louvain, la localité appartient au régiment." Quelle tentation pour un soldat boche de tirer un coup de feu qui déclencherait pillage et massacre!

Quelques erreurs ont pu se produire, que la moindre enquête eût dissipées. Lisez cet aveu consigné dans son carnet par un officier saxon: "Le ravissant village de Gué-Hossus a été livré à l'incendie, bien qu'innocent, à ce qu'il me semble. On me dit qu'un cycliste est tombé de sa machine et que dans sa chute son fusil est parti tout seul: alors on fait feu dans sa direction. Là-dessus on a tout simplement jeté les habitants mâles dans les flammes. De pareilles horreurs ne se reproduiront pas, il faut l'espérer... On devrait exiger une vérification des soupçons de culpabilité afin de contrôler cette fusillade sans discernement des hommes."

Les seuls coups de fusil tirés con-

tre eux à l'intérieur ou à proximité des villages l'ont été par des soldats français ou belges qui protégeaient la retraite. Quelquefois ils s'en aperçoivent, mais trop tard, et ils continuent leurs crimes... pour les justifier.

Écoutez cette voix d'un neutre: "Dans un village on a trouvé des cadavres de soldats allemands dont les doigts étaient coupés. Sur le champ le commandant fit brûler les maisons et fusiller les habitants... Dans la même région un officier allemand loge chez un poëland; cet officier se conduisit avec courtoisie: il est traité avec égards et devient expansif; il se plaint des méfaits commis par ses soldats. Près de Haelen, dit-il, il a dû faire fusiller un soldat dans le sac duquel on avait découvert des doigts coupés de bagues; l'homme interrogé avoua qu'il les avait coupés à des cadavres allemands (1)."

Exceptionnellement l'enquête est faite; chaque fois elle permet alors de découvrir la vérité et prévient les massacres; à la fin d'août le député Liebknecht (2) fait route en auto vers Louvain. Il arrive dans une commune où règne une grande agitation: Les Allemands viennent de trouver trois des leurs tués sur la route, ils accusent les paysans d'avoir fait le coup. Liebknecht interroge ceux-ci et ne tarde pas à acquiescer la preuve que les soldats allemands ont été tués par des carabiniers belges. — A Huy coups de fusil la nuit: 2 soldats blessés; la population est accusée; le bourgmestre est arrêté et condamné à mort, mais il sait qu'il n'y a pas de troupes alliées dans les environs et il sait aussi que ses administrés n'ont pas tiré. "Fusillez-moi, dit-il avec calme, mais pas avant qu'on ait extrait les balles des blessés." L'officier, moins brute que d'autres, y consent; on trouve dans les blessures des balles allemandes.

Mais il n'est même pas besoin de prétexte pour... agir. Leur premier crime, à notre connaissance,

est du quatre août: à Herve, des officiers arrivent en auto, interpellent au passage deux civils sur le pont et, sans leur donner le temps de répondre, les abattent à coup de revolver.

Dans leurs carnets, ils s'accusent les uns les autres, chacun jetant sur le voisin la responsabilité des excès commis. Ce cavalier dit: Il est malheureusement vrai que les mauvais éléments se sentent autorisés à commettre toutes les ignominies. Ce reproche s'applique surtout au train des équipages." Cet officier de grenadiers; "Rhetel, 2 septembre. La discipline baisse. Eau-de-vie. Pillage. La faute en est à l'infanterie." Ce lieutenant d'infanterie: "Dans notre compagnie, tenue correcte, en contraste avec d'autres. Les pionniers ne valent pas cher. Quand aux artilleurs, c'est une bande de brigands." Ce dernier paraît seul avoir raison: "Brin... Les troupes de toutes armes s'emploient au pillage."

Parfois la préméditation a pu être établie: le 17 août (1), un offi-

cier allemand loge chez un magistrat belge; on parle de Dinant; "Dinant déclare l'officier, ville condamnée!" M. X... de Dinant, se trouvait en une autre ville; il fait connaissance d'un officier allemand qui, le 30 août, lui dit: "Vous êtes de Dinant? N'y retournez pas. C'est une mauvaise ville, elle sera détruite." Les troupes qui marchent vers Andenne annoncent dans les villages traversés qu'elles vont brûler la ville et massacrer les populations. A Louvain, un officier ennemi, reçu avec bonté dans une famille bourgeoise dont il a apprécié les attentions, accourt chez elle le 25 à 11 heures du matin (1); de façon pressante il engage ses hôtes à partir sans retard, se refusant d'ailleurs à donner d'autres explications; cette famille, intriguée, émue, partit et fut sauvée.

(1) Le martyr de la ville de Dinant a commencé le 25 août, celui de Louvain le 25, à 5 heures de l'après-midi.

(A suivre)

Le Sirop d'Anis Gauvin
POUR LES ENFANTS

Épargnera au bébé bien des souffrances résultant des malaises, des indigestions, des maladies si communes au jeune âge; il leur assurera un bon sommeil tranquille et favorisera ainsi leur croissance et leur développement.

Il est prudent d'en avoir toujours une bouteille à portée de la main.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin

POUR LE
RHUME
Soulage dès la première dose et guérit promptement
Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.



Les Cachets Gauvin

CONTRE LE
MAL DE TÊTE
Soulagent promptement
Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciaticque, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cts la bouteille.

PRIX: 25 cents la boîte.

Moulées

Notes des fermes expérimentales

Le terme "moulées" est généralement employé pour une catégorie d'aliments qui sont essentiellement des produits d'avoine. Au moulin local, ces produits sont désignés par différents noms, savoir: produits meunerie, moulée à bétail, etc., (en anglais, mill feed, cattle feed, moulée chop). Quand aux grands moulins, ils les vendent en quantités considérables, sous des noms spécifiques. Certains de ces aliments se composent entièrement d'avoine concassée ou moulue; d'autres, presque entièrement de sous-produits du gruau d'avoine (balle d'avoine comprise); d'autres encore contiennent une certaine quantité de blé d'Inde et d'orge. Leur composition est extrêmement variable. La loi des aliments commerciaux du bétail, qui est appliquée par le Ministère du revenu de l'intérieur, n'exige pas que les moulées soient enregistrées, ni que les pourcentages de protéine, de matière grasse et de cellulose qu'elles renferment, soient garantis. Pourtant, la loi des falsifications a établi un type modèle de qualité pour certains produits de grain; elle déclare, par exemple, que "les moulées se composent d'une ou de plusieurs sortes de grains plus ou moins finement moulus et qu'elles doivent contenir au moins 10 pour cent de protéine, 2 pour cent de matière grasse et 10 pour cent de cellulose brute". Toutes les moulées dont la valeur alimentaire n'est pas garantie (c'est-à-dire dont les pourcentages minima de protéine et de gras et le pourcentage maximum de cellulose ne sont pas indiqués) doivent se conformer à ce type modèle, sinon on considère qu'elles sont falsifiées.

Le service de la chimie a reçu l'année dernière bien des plaintes au sujet de ces moulées. Certains éleveurs affirment que toutes les catégories de bestiaux les refusent ou ne les mangent qu'avec répugnance et qu'après qu'on y a ajouté du son ou du remoulage. Certains cultivateurs ayant persisté à donner cette nourriture ont vu leurs porcs, leurs veaux et leurs volailles périr en partie d'inanition et en partie de troubles digestifs, causés par la faible valeur nutritive et la nature grossière et fibreuse de cette substance.

On a rassemblé quelques échantillons de ces aliments au sujet desquels des plaintes avaient été

faites, notamment dans l'Ontario, Québec et la Colombie-Britannique. Ces échantillons ont été soumis à l'analyse au laboratoire des fermes expérimentales.

Nous ne prétendons pas que ces analyses représentent bien toutes les moulées généralement en vente au Canada, mais un fait hautement significatif, c'est que, sur sept échantillons examinés, aucun d'eux ne contenait le pourcentage minimum de protéine exigé par le type modèle, que tous avaient une proportion de gras excessivement faible et que tous, sauf une exception, contenaient un excès de cellulose - 3 d'entre eux plus de 20 pour cent. Leur valeur alimentaire était généralement extrêmement faible et plusieurs d'entre eux étaient presque sans valeur.

Ces aliments se vendaient de \$20 à \$35 la tonne. Quelques uns d'entre eux renfermaient un peu de blé d'Inde, mais dans la majorité, la proportion de farine était très faible. Tous étaient grossiers et fibreux, montrant qu'ils se composaient principalement d'avoine légère ou qu'ils contenaient une très forte proportion de balle d'avoine, de déchets de meunerie, et d'autres débris sans valeur. Quel-

ques-uns renfermaient un bon nombre de graines de mauvaises herbes, de fragments de paille, etc. Il n'y a pas à s'étonner si les bestiaux refusaient de les manger. On a peine à s'imaginer qu'on puisse s'en servir avantageusement à n'importe quel prix.

L'avoine moulue ou concassée de bonne qualité est un aliment nourrissant. Il convient cependant d'en séparer la balle au tamis pour les jeunes porcs ou les veaux.

Ce n'est pas une moulée très riche en protéine, mais elle possède d'excellentes qualités qui font qu'elle mérite de servir de basse dans la ration de grain. De toutes les céréales, l'avoine est celle qui se cultive le plus facilement et qui donne les meilleurs résultats d'un bout à l'autre du Canada, et il n'y a aucune raison pour que le cultivateur intelligent ne puisse se rendre indépendant de ces moulées achetées. Que l'on ait un concasseur sur la ferme même, et l'on aura guère besoin d'acheter de la moulée.

On trouve dans le commerce un grand nombre d'aliments excellents dont le prix répond plus ou moins à leur valeur alimentaire. Ce sont ceux-là que l'on devrait acheter plutôt que les "moulées" pour compléter les aliments récoltés sur la ferme. Au mieux, la moulée n'est qu'un aliment de qualité inférieure. Si l'on est obligé par les circonstances d'en acheter, on doit faire un examen soigneux de celle qui est offerte; le cultivateur expérimenté n'aura aucune peine à voir si elle contient un excès de balle à moins qu'elle ne soit très finement moulue.

Pour Douleurs dans le Dos

Aussi pour gonflement de jointures, maux de tête continus, maladies urinaires et de la vessie, et toutes les irrégularités des rognons.



Loi du Service Militaire, 1917

Avis de l'Honorable C. J. Doherty, Ministre de la Justice

SANCTIONNE par le Gouverneur Général, le projet de Service Militaire est maintenant la loi du pays. Cette loi sera appliquée. Le Gouvernement compte que, guidé par son bon sens et son patriotisme, le peuple s'y conformera. Toute résistance à son application serait, du reste, réprimée comme doit être réprimée la résistance à n'importe quelle autre loi.

Renforts absolument nécessaires.

L'intention du Gouvernement est d'exercer immédiatement le pouvoir qui lui a été conféré et d'appeler au service militaire les hommes nécessaires pour renforcer l'armée canadienne en Europe. Le rapport des autorités militaires démontrant que les réserves actuellement disponibles ou en perspective seront bientôt épuisées rend cette action urgente.

L'appel actuel ne concerne que les hommes de 20 à 34 ans qui étaient célibataires ou veufs sans enfants le 6 juillet 1917.

L'appel actuel est limité aux hommes n'appartenant à aucune des classes spécifiquement exceptées, énumérées dans la cédule de la loi, qui étaient célibataires ou veufs sans enfants le 6 juillet 1917, âgés de vingt ans au moins, et nés le ou depuis le 1er janvier 1883. Cependant, même dans cette classe, il y aura des exemptions conditionnelles, par exemple, en faveur de ceux dont l'occupation actuelle, agricole, industrielle ou autre, est d'intérêt national, ou, encore, de ceux dont l'enrôlement causerait un tort sérieux à cause de leurs affaires ou à raison de leurs obligations de famille. Les scrupules de conscience de ceux dont la croyance religieuse est opposée à la guerre seront aussi respectés. Cet appel touche donc ceux-là seulement dont le service militaire affectera le moins la vie économique et sociale du pays.

L'exemption sera décidée par des tribunaux civils.

Les demandes d'exemptions ne seront pas décidées par le gouvernement, ni par des tribunaux militaires, mais par des tribunaux civils. Ces tribunaux seront composés d'hommes au fait des conditions locales, possédant généralement une connaissance personnelle des raisons économiques et domestiques que les requérants avaient de ne pas s'enrôler, et en état d'apprécier la valeur et l'importance de ces raisons. Des tribunaux d'appels provinciaux composés des juges des provinces respectives corrigeront, s'il y a lieu, les erreurs commises par les tribunaux locaux. Enfin, il y aura un tribunal suprême d'appel choisi parmi les juges actuels de la Cour Suprême du Canada, ayant juridiction sur tout le pays, afin d'assurer l'application uniforme de la loi par tout le Canada. De sorte que personne n'a raison de croire qu'il ne sera pas pleinement tenu compte de ses conditions particulières aussi bien que des besoins nationaux, civils ou militaires.

L'appel au service sera fait par proclamation.

Une proclamation sera émise appelant au service les célibataires et veufs ci-dessus mentionnés et fixant le délai dans lequel ils seront obligés de se mettre à la disposition des autorités militaires, à moins qu'ils aient dans ce même délai fait une demande d'exemption.

Comment demander l'exemption.

La demande d'exemption peut se faire par écrit. Il y aura dans chaque bureau de poste des formulaires de demandes d'exemption. Une fois remplie, cette formule sera transmise franc de port (gratuitement). On peut cependant présenter personnellement sa demande devant le tribunal d'exemption. Mais les demandes écrites transmises au tribunal avant l'audience, auront la priorité. Pour éviter des retards et des ennuis, il est donc préférable de transmettre sa demande par écrit, et cette manière de procéder est plutôt recommandée.

Ottawa, le 11 septembre 1917.

Les tribunaux locaux.

Les tribunaux locaux d'exemption seront constitués avec toute la célérité compatible avec le choix judicieux des membres et l'importance de les bien renseigner quant à leurs devoirs. Il y aura plus d'un mille de ces tribunaux dans tout le pays, composés, chacun de deux membres, dont l'un choisi par le comité mixte du Parlement, et l'autre par l'un des juges des Cours actuelles. Rien ne sera épargné pour réduire au minimum les inconvénients à ceux qui y auront recours: c'est pour cela qu'on en a constitué un grand nombre et qu'ils seront autorisés à se déplacer si cela est nécessaire.

Il y aura pour chaque province un registraire qui sera nommé dans la proclamation et de qui l'on pourra obtenir tous les renseignements. Cet registraire transmettra au tribunal en cause les demandes d'exemption soumises antérieurement aux séances de ce tribunal, et, à moins d'un avis de comparution, les signataires de ces demandes ne seront pas tenus d'y comparaître. Ceux qui feront leur demande autrement devront se présenter sans avis.

Comment se mettre à la disposition des autorités militaires.

Ceux qui ne désirent pas demander l'exemption devront se mettre à la disposition des autorités militaires personnellement ou par écrit, à partir du jour de la publication de la proclamation. Ils trouveront aux bureaux de poste des formulaires nécessaires que la poste transmettra franc de port (gratuitement).

Aucun avantage à retarder.

Celui qui se sera mis à la disposition de l'autorité militaire—même s'il a subi l'examen médical et s'il a été déclaré apte au service—ne sera pas tenu de joindre un bataillon ou d'aller au camp avant tel jour qui sera fixé par proclamation, après que les tribunaux d'exemption auront décidé de toutes, ou à peu près toutes, les demandes d'exemption qui leur auront été soumises. De sorte que les premiers comme les derniers à se mettre à la disposition de l'autorité militaire seront sur un pied d'égalité.

Examen médical immédiat.

Aussitôt après la publication de la proclamation, des bureaux d'examen médical siègeront aux endroits de mobilisation. Ils examineront ceux qui voudront prendre du service ou ceux qui, tout en désirant demander l'exemption dans les délais fixés, veulent s'assurer de leur condition physique et savoir d'avance s'ils peuvent être requis de faire du service militaire. Les tribunaux d'exemption acceptent sans aucune autre enquête les certificats d'incapacité émis par ces Bureaux médicaux. Quant à ceux qui seront trouvés capables de servir et qui ne se seront pas déjà mis à la disposition de l'autorité militaire, ils pourront quand même invoquer l'exemption en se basant sur les diverses raisons indiquées dans la loi, et même la raison d'incapacité physique, s'ils ne sont pas satisfaits des conclusions du Bureau Médical.

L'appel sous les drapeaux.

Avis de se présenter à l'endroit de mobilisation le plus rapproché sera donné, à mesure que les renforts deviendront nécessaires, à ceux non exemptés, et déclarés capables de faire le service.

La désobéissance à cet avis rendra le coupable passible de punition. La punition pour défaut de se mettre à la disposition des autorités militaires pour le service, ou de se présenter subséquemment pour prendre le service sur réquisition à cet effet, sera ordinairement imposée par les magistrats civils. Cette punition cependant ne libérera pas de l'obligation de remplir les devoirs de soldat, et ceux à qui elle aura été infligée resteront néanmoins obligés de remplir ces devoirs, et sujets à y être contraints par l'autorité militaire. Ils seront en outre passibles de la punition militaire.

Attention à la proclamation.

La proclamation fixant le délai pour demander l'exemption ou se présenter à l'autorité militaire sera publiée à profusion, mais étant donné l'impossibilité d'envoyer un avis à ceux qui tombent dans la classe appelée avant qu'ils aient notifié l'autorité militaire de leur intention d'accepter le service, ou transmis au tribunal une demande d'exemption, les intéressés feront bien de s'informer de l'expiration du délai, afin de ne pas s'exposer à perdre les privilèges et les droits que leur offre la loi.

CHAS. J. DOHERTY,
Ministre de la Justice.

230 F

FEMME TROP MALADE POUR TRAVAILLER

PRESQUE TOUJOURS COUCHEE

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham lui redonne sa santé.

Indianapolis, Indiana.—"J'en étais rendue à ne plus pouvoir travailler, tant ma santé était affaiblie, ruinée. J'étais maigre, pâle et faible, je ne pesais que 109 livres, et j'étais presque toujours couchée. Je commençai à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et cinq mois plus tard, je pesais 133 livres. Je fais les lavages et tous les travaux domestiques pour une famille de onze personnes, et je puis réellement déclarer que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a été pour moi une aubaine magnifique, car sans cela, je serais morte il y a longtemps. Je m'empresse toujours de recommander votre merveilleuse préparation aux femmes qui souffrent comme j'ai souffert". Mlle Wm. Green, 332 S. Addison St., Indianapolis, Indiana.



Il y a dans ce pays bien peu de districts où quelque femme n'ait pas recouvré la santé, au moyen de cette bonne préparation ancienne composée de racines et d'herbages.

Si vous désirez obtenir des conseils spéciaux sur votre maladie, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", Lynn, Mass.

Article merveilleux ! Enlevez vos cors !

Appliquez quelques gouttes et enlevez les cors ou durillons avec les doigts... Aucune douleur.

Pas de blague ! Tout cor, qu'il soit dur, mou ou entre les orteils, se détachera à l'instant et disparaîtra sans aucune douleur.

Cette drogue est appelée "free zone" et est un composé d'éther découvert par un homme de Cincinnati.

Demandez une petite bouteille de "freezone" à n'importe quel pharmacien; elle vous coûtera peu d'argent, mais sera suffisante pour vous débarrasser de tous cors ou durillons.

Appliquez quelques gouttes sur un cor tendre, douloureux ou dur. La douleur disparaît à l'instant et aussitôt le cor ou durillon se détache et peut être enlevé avec les doigts.

Cette drogue "freezone" ne consomme pas le cor ou durillon mais le déracine sans même irriter la peau qui l'entoure.

Pensez-y ! Pas de douleur du tout. Pas de cuisson lorsque vous l'appliquez. Si votre pharmacien n'a pas le "freezone", demandez-lui d'en faire venir pour vous.

GARTES D'AFFAIRES
LAPOINTE, STEIN & LÉVESQUE
Avocats et Procureurs
 BUREAU : Bloc POTVIN
 Rue de l'Eglise, Fraserville, P. Q.

POTVIN & LANCLAIS
Avocats
 BLOC BELLE, RUE DE L'EGLISE
 Fraserville, Qué.

LEON PARADIS
Avocat et Procureur
 Bureau et résidence :
 Rivière-du-Loup, STATION, P. Q.
 Tél. Kamouraska No. 79

LIZOTTE & MICHAUD
Avocats et Procureurs.
 BUREAU : 4 Rue de l'Eglise
 L. P. Lizotte L. L. B. J. Résidence : Cha-
 Alex. Michaud L. L. L. L. Eau Grandville.

GHS. A. CAUVREAU, Député
Notaire
 Bloc POULIOT
 En face de l'église, Fraserville.
 Téléphone Kamouraska.
 Prête argent sur bonnes
 garanties.

L. J. DUCAL
Notaire
 BUREAU AU PALAIS DE JUSTICE
 Fraserville P. Q.

J. OSCAR LEVESQUE, B.A., L. L. L.,
Notaire
 Prête argent sur bonnes garanties
 Bloc Simon Rue de l'Eglise,
 FRASERVILLE, Québec.
 Téléphone Kamouraska.

GEORGES OUMET
 INGENIEUR CIVIL ET
ARPENITEUR-GEOMETRE
Rivière du Loup
 Arpentages et bornages suivant la loi,
 dastres, plans de paroisses, expertises, etc.
 RESIDENCE RUE DE L'EGLISE
 en face du Palais de Justice
 Téléphone Kamouraska.

L. E. PARROT
 MEDECIN-CHIRURGIEN
 De l'Hôpital de Fraserville
 Rue LAFONTAINE

Dr. Z. VEZINA
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris
 Spécialité : MALADIES DES
 YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.
 BUREAU : RUE LAFONTAINE
 Fraserville, Qué.
 Tél. Kamouraska, No. 325
Ne pratique que sa spécialité.
 Heures de Bureau : 8.30 hrs à
 11.30 hrs A. M. et 1.30 hr à 5 hrs
 P. M. Soir à 8 heures.

Dr John Kane
 113, Rue Lafontaine
 Rivière du Loup, Station. G.P.

PHARMACIE

Dr E. B. Rioux
 113 Rue Lafontaine
 Rivière-du-Loup, Station.

DUBE & FILS, Enr.
 (GHS. EUC. DUBE)
 Grains et Provisions,
 Matériaux de Construction.
RIVIÈRE-DU-LOUP - - - STATION

Chemin de fer Témiscouata
HORAIRE
 En force lundi 25 juin 1917

EXPRESS	Dép. Riv. du Loup 7.15 a. m.	Arr. Connors N. B. 12.50 p. m.
	Dép. Riv. du Loup 10.09 a. m.	Dép. Riv. du Loup 10.09 a. m.
MIXTE	Arr. Edmundston Je. 4.55 p. m.	Dép. Edmundston Je. 8.15 a. m.
EXPRESS	Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.	Dép. Connors N. B. 3.00 p. m.
MIXTE	Arr. Riv. du Loup 9.00 p. m.	

Service quotidien, excepté les dimanches.
 Correspondance à Edmundston Jct. avec
 le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéric-
 ricton et St. Jean N. B., Houlton, Presque
 Isle, Caribou, Fort Fairfield, Me.
 Et à Rivière du Loup avec tous les trains
 express de l'Intercolonial Ry.
 Pour plus amples informations prospec-
 tus etc. S'adresser à
 F. X. Bélanger, Agent général Freight
 et Passagers.

LA BANQUE
NATIONALE

FONDEE EN 1860
 Capital Autorisé \$5,000,000.
 Capital Payé . . . 2,000,000.
 Réserves . . . 2,000,000.

Nous acceptons des dépôts de
 \$1.00 ou plus.
 L'intérêt à 3% payable semi
 annuellement sur la balance
 minimum.

Nous avons des correspondants
 par le monde entier et nos MAN-
 DATS DE VOYAGE sont payables
 au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14
 Auber.) offre des avantages
 exceptionnels au commerce et au
 public voyageur.

Les virements de fonds, les
 collections, les paiements, les
 crédits commerciaux et les pla-
 cements sont effectués en Euro-
 pe, aux États-Unis et au Canada,
 avec plus bas taux.

INTERCOLONIAL
RAILWAY

Chemin de fer du Gouvernement Canadien
 Changement du tableau-horaire.
 10 juin 1917.

LES TRAINS QUITTERONT LA RI-
 VIÈRE-DU-LOUP comme suit :

No 199 Océan Limitée pour Qué- bec, Montréal, tous les jours. 12.40 a.m.	No 3 Express Maritime pour Lé- vis et Montréal tous les jours (Le lundi de Mont-Joli seule- ment) 9.30 a.m.
No 31 Mixte pour Lévis tous les jours 7.10 p.m.	No 35 Mixte pour Lévis. 5.30 a.m. (tous les jours le samedi excepté)
No 43 St Laurent de Mont-Joli pour Montréal les dimanches, mardis, jeudis 10.45 p.m.	No 200 Océan Limitée pour Ha- lifax, St John tous les jours. 3.30 a.m.
No 4 Express Maritime pour Hal- ifax (le samedi à Mont-Joli seule- ment) 6.25 p.m.	No 32 Mixte pour Campbellton tous les jours. 12.45 p.m.
No 36 Mixte pour Rivière du Loup seulement, quittera Lévis tous les jours, le samedi excepté. 5.15 p.m.	No 44 Le St Laurent de Montréal à Mont-Joli les lundis, mercre- dis, vendredis, An. Rivière du- Loup. 4.40 a.m.

Wagons lits et restaurant sur l'express
maritime et l'Océan Limitée, entre Mont
real et Halifax.

E. A. DOUCET . .

AGENT D'ASSURANCE

Incendie -- Garantie -- Vie -- Accidents
 ET MARCHAND DE CHARBON

Rue de l'Eglise, FRASERVILLE

Phone Kamouraska

S. BELLE, E. A. DOUCET, C. E. DUBE

CHARBON ?

Faites entrer votre charbon de bonne heure cette année. Nous
 avons chaque semaine, de la Cie Delaware & Hudson, des chars de

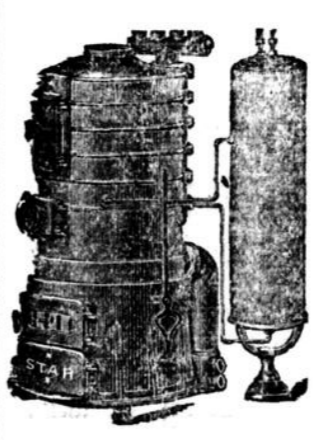
Célèbre CHARBON ANTHRACITE LACKAWANA

Aussi : CHARBON DUR READING CHARBON MOU,
 CANADIEN AMERICAIN, CHARBON DE FORGE

Livraison prompte. Votre commande est sollicitée.

LA Cie DE CHARBON DE FRASERVILLE, Engr
 Bureau chez DUBE & FILS

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE



Pour appareil de chau.fau-
 ge économique et plomberie
 moderne, adressez-vous à

P. Paquet & Cie
 FRASERVILLE.

30 ans de pratique et d'ex-
 périence, est la meilleure
 garantie de satisfaction.

Tél Kam. 204.

LA CHASSE

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1.
 10 ORIGINAL, CHEVREUIL ET CARIBOU.

"1896 Prohibition de chasser ;
 Il est défendu de chasser :
 1. Le chevreuil et l'Original ;
 De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'original, entre le premier jour de
 janvier et le premier jour de septembre de chaque année ; sauf dans les comtés d'Ot-
 tawa et de Pontiac, ou il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier
 décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante ;

2. Le Caribou
 De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le pre-
 mier jour de septembre de chaque année ;

3. Chiens pour chasser l'original, etc., exceptions ;
 De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'original, le caribou ou
 chevreuil ; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red
 deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année ;

4. Ravages, etc. ;
 De chasser, tuer ou prendre, l'original ou le chevreuil dans les ravages d'hive
 (yarding) de ces animaux ou en profitant, le croûte de la neige (crusting)

5. Faons ;
 De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou des bro
 quarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les
 paragraphes 1 et 2 de cet article ;

6. Femelle de l'original ;
 De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit, la femelle de l'origina
 (S. R. Q., 1396 ; 52 V., ch. 18, art. 1 ; 59 V., ch. 20, art. 1, 3 Ed. VII, ch. 23
 "1897. Transport de l'original, etc., prohibé.

Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres
 ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'original, le
 caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun
 de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (tag) émis par le départe-
 ment de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport.
 Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus
 d'un original, deux chevreuils et deux caribous.
 à l'exception, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre
 premier jour d'avril et le premier jour du novembre de chaque année.

3. Le lièvre, etc. ;
 Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de cha-
 que année et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de cha-
 que année

4. Le rat musqué ;
 Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril (6 Ed. VI
 h. 9, art. 2).
BECASSE, BECASSINE, PERDRIX, SARCELLE ETC.

JEAN-FRANÇOIS POULIOT
Avocat
 BUREAU EN FACE DE L'EGLISE
 ST PATTICE.
 Rivière-du-Loup.

J. ALBERT MICHAUD
 ARPENITEUR-GEOMETRE
 Trois-Pistoles P. Q.

LACHANCE & FILS
 Entrepreneurs - Manufacturiers
FRASERVILLE - - - P. Q.

Construc-
 teurs
 de
 Bâtisses

en
 Pierre
 et
 en Brique

**MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS. -- ASSOR-
 TIMENT DE BOIS DE CHARPENTE, BOIS PRÉPARÉ,
 BARDEAUX, MOULURES. -- TOUJOURS
 EN MAINS : FERRONNERIES,
 HUILES. -- PEINTURES**

Toujours des ouvriers pour les réparations à domicile
 sur demande. ... Maisons à louer. ... Ex-
 perts en évaluations, propriétés,
 estimés, etc., etc....

Tél. Kamouraska 67

Chemin de Fer
Pacifique
Canadien
 Excursions de Colons

Tous les mardis jusqu'au 30 oct.
 Taux réduits pour tous les en-
 droits de l'Ouest Canadien

Par voies ferrées aussi par les
 navires des lacs les jeudis "La
 Route des Grands Lacs" (durant
 la saison de navigation).

L'Ouest est le pays de l'avenir
 Les fertiles prairies de l'Ouest
 ont donné à cette partie du Cana-
 da l'importance qu'elle possède
 aujourd'hui. Il y a encore des
 milliers d'acres de sol fertile ou
 les colons trouveront la prospéri-
 té. Profitez des taux spéciaux et
 voyagez par le Pacifique Cana-
 dien.

Pour renseignements supplé-
 mentaires s'adresser à
 C. A. LANGEVIN,
 Représentant du Service des
 Voyageurs, 30 rue St-Jean et Gare
 du Palais, Québec.

"PAR NOS CHAMPS ET NOS RIVES..."

M. Gustave Zidler, l'auteur de *Cantique du doux parler*, adresse, dans le *Parler français*, cette lettre ouverte à Melle Blanche Lamontagne, l'auteur de *Par nos champs et nos rives*...

Mademoiselle. C'est dans le cadre approprié de mon petit village de Normandie que je viens de lire—enfin libre pour quelques jours—le frais et joli recueil, si vraiment canadien, que vous avez eu la gracieuse pensée de m'adresser. Si vous avez bien voulu garder le souvenir de notre commun pèlerinage à Ste-Anne de Beupré pendant les fêtes 1912, moi non plus, je n'ai pas oublié les applaudissements qui saluèrent, l'heureuse lauréate des "Visions gaspésiennes". D'emblée, en effet, votre jeune Muse a connu la chance de rencontres propices. Son génie naissant ne s'est-il pas rencontré d'abord avec les aspirations et les appels de la nouvelle école régionaliste de la *Société du parler français*? Pouvait-elle espérer dès ses débuts maître plus judicieux, guide plus sûr que notre éminent ami M. Ajutor Rivard? Et voici dès le second volume, qu'elle obtient déjà toutes les consécérations de la gloire par la plume autorisée de ces deux fins connaisseurs, M. M. les abbés L. Groulx et C. Roy. "Par nos champs et nos rives" a droit de prendre place—une belle place d'honneur!—auprès "de chez nous et de Rapallages".

Et votre Muse, si bien née, ne s'est pas seulement trouvée d'accord avec les goûts et les besoins d'un moment, mais aussi, par affinité secrète, avec toutes les forces vives, visibles ou invisibles, de la Patrie bien aimée. Vu avez su d'instincts démêler dans la nature qui vous entourait "Les fils mystérieux où les coeurs sont liés", et sans effort votre âme chantante s'est faite "l'écho sonore" de toutes les choses du Pays. Où vous passez tout s'anime, tout prend voix, tout "chante": je ne métonne pas que vous vous serviez si souvent de ce mot. Pour vous.

"Chaque bruit de la plaine est un hymne au Seigneur."

Et vous nous répétez, fidèle interprète, tout ce que vous ont dit l'Église natale, les Routes, le Sentier, les Champs, la Fontaine, la Côte, la Colline, et les Nuits d'été, et les Arbres, ces "coeurs que Dieu n'a pas finis", et les "Nuits d'automne", et la Mer du Saint-Laurent, dont les Morts dorment à l'abri d'un clocher...

Mais le lyrisme continu pourrait fatiguer. Vous avez évité cet écueil en sachant allier la description mystique aux élans de l'âme, effusion de l'amour, actions de grâces et prières. Dans des tableaux d'un art sobre et précis, vous avez évoqué des scènes intimes, où se pei-

gnent les moeurs pures, la bonne vie familiale de vos chers "Habitants" (*Le soir tombant—Le ber—Ils divisaient tous deux autour de la lampe—Le Vieux et Vieille*). Tout cela, décor et dialogue, en quelques traits, paraît d'une notation juste, simple, plaisante, d'un réalisme de bon aloi, qu'éclaire toujours quelque rayon venu de haut. Je ne doute pas que notre Louis Mercier l'auteur des *Voix de la terre* et du *Poème de la maison*, aimerait à reconnaître en vous l'un de ses plus authentiques disciples.

Aussi, de ce côté-ci de l'Atlantique, semble-t-il bien agréable à l'un des représentants de cette "amitié française", qu'invoque votre excellent préfacier, de rendre hommage à la jeune poétesse de la Gaspésie, qui "a su rester digne de sa foi et de son petit pays". N'est-elle pas restée digne aussi du grand "vieux Pays" des aïeux, de cette France éternelle et divine, dont le Canada demeure une des des meilleures provinces intellectuelles et morales, et que notre tendresse salue avec émotion au seuil de votre livre:

"Oh! bien grande est notre souffrance, Me disent les blés canadiens: Nous pleurons pour les blés de France. Qu'écrasent les canons prussien!

Cette pitié de "chez nous", les tragiques moissons de France ne sauraient l'ignorer, toutes rouges par endroits du sang des vaillantes milices canadiennes, et c'est pourquoi, Mademoiselle, nous aimons peut-être encore davantage vos vers, qui si pieusement eux-mêmes savent nous faire aimer les mérites de la noble terre de Champlain et de Louis Hébert...

GUSTAVE ZIDLER.
N.-Dame de Vaudreuil,
2 août, 1917

Le Premier Ministre de la Mort

Légende anglaise

La Mort résolut de se choisir un premier ministre. Ses pâles courtisans, les maladies en cortège, furent convoqués, afin de faire valoir leurs titres.

La Fièvre invoqua le nombre de ses victimes.

La Paralysie fit valoir ses titres, en faisant trembler tous ses membres.

La Goutte vint, en boitant montrer son pouvoir, de torture toutes les jointures.

L'Asthme, incapable de parler, fournit un rude mais silencieux argument en sa faveur.

La Colique et la Pierre invoquèrent leur violence.

La Peste fit valoir la rapidité de ses destructions.

La Pulmonie, bien que lente se vanta d'être sûre...

Pendant ces contestations, la cour de la Mort fut, soudain, troublée par le bruit d'une musique endiablée, de danses et de fêtes.

Immédiatement entre une femme à l'air audacieux, lascif et impudent, exhibant une contenance joyeuse et un visage enluminé. Elle était suivie d'une troupe de jeunes gens, filles et garçons, dansant au son d'instruments bruyants.

Son nom était l'Ivresse.

"Faites-moi place, triste bande de candidats! N'essayez pas, audacieusement, de contester la supériorité de mes mérites et de mes services auprès de S. M. la Mort."

"Ne suis-je pas, moi, votre reine à tous! N'est-ce pas de moi que vous recevez, presque tous, le pouvoir d'abrèger la vie humaine! Qui donc, mieux que moi, pourrait remplir cette importante fonction?"

La terrible Mort, fit en grimaçant un sourire d'approbation. Elle mit immédiatement l'Ivresse à sa droite. Depuis lors, l'Ivresse fut la favorite, le premier ministre de la Mort.

Pour traduction conforme.

L. HACAULT.

Redpath SUGAR



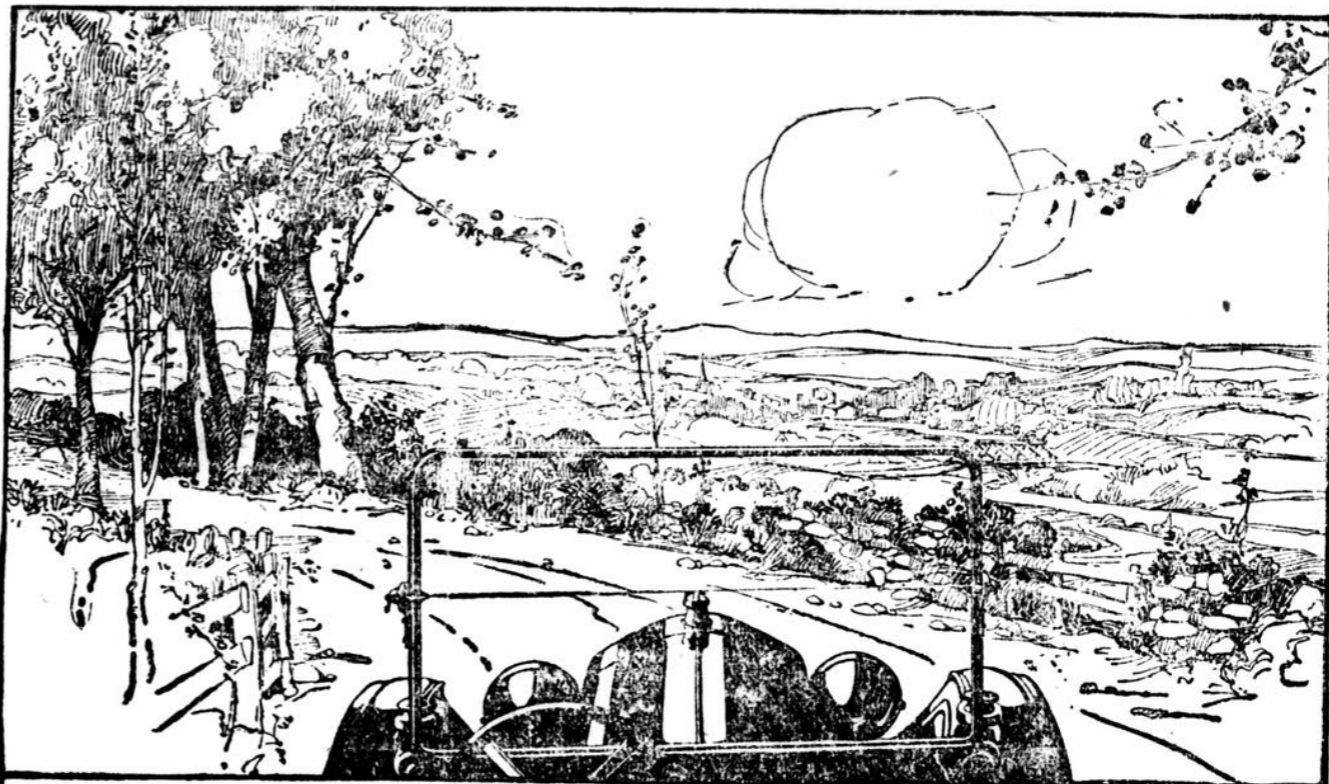
Cartons de 2 et 5 lbs.
Sacs de 10, 20, 50 et 100 lbs.

Si jamais on produit du sucre meilleur que le "Redpath" Extra Granulé actuel, vous pouvez être certain qu'il sera fabriqué dans la même raffinerie qui est en tête de la ligne depuis au-delà d'un demi siècle—et vendu sous le même nom—REDPATH.

"Suez-le avec du Redpath"

24F

Canada Sugar Refining Co., Limited, Montreal.



Mettez-vous au volant d'une Ford et conduisez-la

ESSAYEZ-LE donc juste une fois! Demandez à votre ami de vous laisser piloter sa machine sur un bon chemin découvert: vous aimerez ça, vous serez étonné de la facilité avec laquelle on manœuvre et on dirige une Ford.

Si vous n'avez jamais éprouvé la sensation de conduire votre automobile à vous, il y a encore de bonnes choses en réserve pour vous. Il y a une énorme différence entre faire simplement une promenade en auto et conduire sa propre machine surtout si c'est une Ford que l'on conduit.

De tout jeunes gens, de jeunes demoiselles, des dames, et même des grands-pères—c'est par millions qu'il faudrait les compter—conduisent des automobiles Ford et en éprouvent du plaisir. Au milieu des rues ou des avenues encombrées des villes une Ford stoppe et repart avec une aisance et une facilité exceptionnelles, tandis que sur les routes ou dans les montées des campagnes elle prouve avantageusement sa résistance ainsi que sa puissance.

Achetez une Ford, vous voudrez constamment vous trouver au volant.



L'AUTOMOBILE UNIVERSELLE

DÉLIVRÉES F. O. B. À FORD, ONT.

- Runabout - \$475
- Touring - \$495
- Coupelet - \$695
- Sedan - \$890

JOS. TETU,
MARCHAND,
Rivière-du-Loup, P. Q.

Malade aujourd'hui
Les désordres de l'estomac et la constipation sont si communs chez les enfants. Les mères devraient savoir que les Tablettes Chamberlain sont douces et gentilles, mais très efficaces. Les petits ont souvent besoin d'un cathartique, et à l'enncontre des huiles et mixtures nauséabondes ils apprécient les Tablettes Chamberlain.

CHAMBERLAIN'S TABLETS

Bonnes pour les enfants
Vous devriez toujours en garder une sur la tablette. Une petite dose le soir et le lendemain matin le petit maussade, févreux se lève frais et dispos. Le foie est stimulé, l'estomac nettoyé et les intestins purifiés, mais le tout avec sûreté et douceur. Elles aident à casser très promptement un rhume. 25c chez tous les droguistes ou par la poste de la CHAMBERLAIN MEDICINE CO., Toronto.

Bien demain

En dernière instance, le praticien prescrit à la garde-malade de se servir du SIROP du

Dr J.O. LAMBERT

dans les cas difficiles. C'est le dernier mot de la science.

IL EST PRÉPARÉ ET DOSÉ POUR LE BÉBÉ, L'ENFANT, L'ADULTE, ET LE VIEILLARD, ET S'IL EST PRIS MATIN ET SOIR IL PRÉVIENT LA CONSOMPTION.

A VENDRE PARTOUT

DR J.O. LAMBERT LIMITÉE, 396 SAINT-ANTOINE, MONTREAL.
LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE SIROP CONTRE LA TOUX, LE RHUME, ETC., (ANTICONSOMPTIF) DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.



Exposition fructueuse à Kamouraska

Kamouraska, 1.— L'exposition du comté de Kamouraska a été une véritable révélation pour tous ceux qui l'ont visitée, et la spacieuse bâtisse construite à cet effet, dont les dimensions sont de 42 sur 90 pieds, était rempli de beaux produits de toutes sortes.

Les Révérendes Sœurs de la Congrégation, qui dirigent avec tant de succès la fameuse école Ménagère de St-Pascal, avaient une installation superbe. Si nous pouvions disposer de plus d'espace, le compte rendu à faire, serait si long, que ces dames deviendraient peut-être, un peu orgueilleuses, mais connaissant leur humilité, leur dévouement, soyons généreux et disons tout simplement qu'elles se sont surpassées.

Parmi les installations, il faut mentionner tout spécialement M. Auguste Hébert, marchand, qui avait un superbe étalage de fourrure, manteaux en seal d'Hudson, capots en chat sauvage, tours de collets en renard, rat de Russie, manchons en marte d'Alaska, robes de carrioles, etc.

La maison A. Bélanger limitée, de Montmagny exposait des poëles, charrues et herbes et leur populaire représentant, M. J.-A.-N. Proulx, a fait des affaires d'or.

La maison P.-F. Legaré avait des exhibits de moulins àoudre, laveuses, c'est M. J.-A. Limoge, qui avait charge de ces exhibits pendant que M. J. Broussard, exposait une superbe voiture automobile Chevrolet, modèle 1918, pour la même maison. M. Jos. Moraud, de St-Germain, avait une magnifique installation des plus artistiques en miel, conserves au miel, cire rouge, etc.

La Cie Renfrew, par M. Alp. Lizotte, exposait des séparateurs Standard des balances, Mlle Justine Hébert avait un étalage de toute beauté en fait de travaux féminins et a mérité des prix spéciaux.

Ce n'est que le début à St-Pascal, mais il promet beaucoup pour l'avenir et M. J.-H. Lavoie, Factif chef de l'horticulture, doit être fier du succès qui couronne toutes les expositions de comté, auxquelles il s'est particulièrement intéressé.

On calcule que 3,500 personnes ont visité l'exposition mardi. De jolies jeunes filles ont vendu avec grands succès des insignes souvenirs, et parmi celles qui ont aidé, mentionnons Miles Laura et Rose Thériault, Emilia Bernier, Alice Michaud, Justine Hébert. C'est dire que ces insignes se sont vendus comme des petits pains chauds. Dans l'après-midi il y eut de très beaux discours par MM. Ernest Lapointe, M.P., Adolphe Stein, M. P. P., président de la société d'horticulture, Nérée Morin, président de la société d'agriculture, J. C. Chapais, M. l'abbé Levasseur et Joseph Bégin, de Ste-Anne, M. A. Hudon, ancien préfet du comté et autres.

MM. Lapointe et Stein ont déclaré que leur conduite parlementaire serait toujours la même, c'est-à-dire

pour aider les cultivateurs et les protéger contre les accapareurs et les trustarts.

Ils ont été applaudis et félicités par la nombreuse assistance. Il est impossible de mentionner tous ceux qui ont aidé au succès de l'exposition, mais qu'il nous soit permis de dire que MM. Louis-M. Gagnon, secrétaire, W. Lévesque, Eric Dorion, de Lobinière, Jos Morency, Chs. Eug. Hébert, A. Lebel, de St-Denis, se sont multipliés pour en assurer le succès.

M. Jules Dubé, entrepreneur, de St-Pacôme, qui a construit le beau pavillon d'exposition, a droit à une mention spéciale.

Ajoutons que les exhibits de fruits, pommes, prunes, poires, comestibles, travaux domestiques, fleurs et légumes occupaient un large espace et les juges ont eu une tâche difficile pour primer les exhibits.

Mercredi, journée de l'agriculture a été superbe, M. Wm. Power, M. P., avait amené son beau troupeau canadien; les animaux étaient nombreux et auraient pu rivaliser avec les plus beaux exhibits de Québec.

La ferme expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, avait une installation des plus artistiques, sous la direction de M. Ludovic Verreault.

Parmi les visiteurs nous avons remarqués l'hon P. A. Choquette, sénateur, M. William Power, Gérard et Jos. Power, J. C. Chapais, J. C. Hébert, N.P. Joseph R. Proulx, maire de St-Thomas, Alex Proulx secrétaire de la S. d'Agriculture de Montmagny, M. Dubau, inspecteur d'école.

Dans l'après-midi du 26 il y eut une assemblée en plein air, où une foule compacte entendit de vibrants discours prononcés par l'hon P. A. Choquette, sénateur, M. Wm. Power, M.P., A. Stein M.P.P., Jos. C. Hébert, de Montmagny, l'abbé Pasquet et M. l'abbé

Beaudet, le dévoué apôtre des écoles ménagères, à St-Pascal.

Tous se sont déclarés enchantés de ce qu'ils avaient vu et ont prédit un plus grand succès l'an prochain.

L'art de réussir en tout

«Je n'aime pas, dit un philosophe japonais, ceux qui s'en vont partout, se donnant comme des victimes du sort.

Ce sont des âmes que la lutte décourage parce qu'elles ne sentent pas la force de l'entamer.

Cette pensée correspond à une phrase toute faite que chacun peut se reprocher d'avoir bien souvent dite :

«Oh! celui-ci, il a eu de la chance: tout lui a réussi».

Bien entendu, il ne nous vient pas à l'idée de supputer quelle somme d'énergie, de persévérance, de prudence et d'habileté, cet heureux mortel a dépensé pour parvenir au but qu'il a atteint.

Et beaucoup de ceux qui prononcent cette phrase se gardent bien de s'avouer qu'ils sont incapables d'imiter sa conduite et de se plier aux lois qui l'ont asservi, pendant la conquête de la fortune.

Ce préjugé de la chance est, du reste un très dangereux débilant pour les âmes de volonté chancelante.

Il faut bien se le persuader, rien n'est dû uniquement à la chance.

Il est certain que beaucoup de travailleurs et de penseurs, qui sont, presque sans exception, des adeptes de l'énergie, voient leurs efforts couronnés par un succès qu'ils n'auraient pas osé espérer.

Mais en faisant abstraction de l'événement heureux qui est venu améliorer leur succès, ces énergiques, ces travailleurs, ces prudents auraient quand même connu les joies de la victoire.

Les POIRES en conserves sont Economiques



Tout le monde aime les poires en conserves, parce qu'elles n'y perdent rien de la qualité rafraîchissante du fruit cru. Elles ne contiennent aucun acide, c'est pourquoi on peut les conserver dans un sirop léger avec d'excellents résultats.

Les poires sont bonnes et, cette année, il y en aura probablement en abondance, et on peut s'en faire un magnifique approvisionnement au moyen d'un sac de dix livres de Sucre LANTIC

EMPLOYEZ LE

Lantic Sugar

Sucre Lantic

POUR TOUTES LES CONSERVES

Prenez avantage de sa pureté, de ses grains "FINS" et de son efficacité supérieure comme sucrant

Cartons de 2 et 5 lbs.; Sacs de 10, 20 et 100 lbs.



Avez-vous vu la "Bibliothèque Lantic"?

Trois nouveaux livres de cuisine sur les conserves, les gâteaux, les bonbons et desserts. Gratis sur réception d'une marque de commerce—la boule rouge—détachée d'un sac ou du dessus d'un carton Lantic.

ECRIVEZ AUJOURD'HUI POUR L'AVOIR

Atlantic Sugar Refineries, Limited
Edifice "Power," Montréal

181F

WRIGLEYS

SA SAVEUR DURE

"Comment l'ouvrir"

Ouvrez le bout cacheté avec l'ongle de votre doigt

Poussez sur l'autre extrémité afin de faire sortir les tablettes

Tirez-en une — et repoussez les autres dans le paquet

Défaites la double enveloppe et voyez comme cette gomme est exceptionnellement parfumée et délicieuse!

Trois variétés

Fabriquée au Canada

Sa Saveur Dure—

Mâchez-en après chaque repas

PLACEMENTS D'AOUT, 1917.

Nous offrons, sujet à vente préalable et hausse dans les prix

Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions de débentures décrites dans cette annonce.

- \$ 65,000. **PUISSANCE DU CANADA** 3ième emprunt de guerre, échéant en 1937. PRIX: Marché.
- \$ 25,000. **PROVINCE DE QUEBEC** Echéant en 1936— PRIX: pour rapporter 5%
- \$ 7,400. **CITE DE LEVIS** Echéant en 1929-1935— PRIX: pour rapporter 5½%
- \$ 23,000. **VILLE DE MACOC** Echéant en 1922 (Nouvelle émission) PRIX: pour rapporter 5½%
- \$ 30,000. **FABRIQUE DE ST-JACQUES DE L'ACHICAN** Echéant en 1945-1955— PRIX: pour rapporter 5½%
- \$ 28,000. **VILLE DE JOLIETTE** Echéant en 1944— PRIX: pour rapporter 5½%
- \$ 100,000. **VILLE DE MONTREAL-EST, Garantie** Echéant le 1er mai 1922 — PRIX: pour rapporter 6%
- \$ 20,000. **CITE DE SOREL (Commission Scolaire)** Echéant en 1936— PRIX: pour rapporter 5½%
- \$ 100,000. **VILLE DE MONTREAL-EST (3) Carante** Echéant le 1er mai 1932— PRIX: pour rapporter 6%
- \$ 100,000. **VILLE DE DRUMMONDVILLE** Echéant le 1er mai 1922— PRIX: pour rapporter 6%

Ces obligations sont par dénominations de \$100.00, \$500.00 et \$1,000.00.

N. B. Nous ne sommes pas des courtiers, ni ne vendons sur marge, mais nous achetons et vendons pour notre propre compte toutes les Debentures que nous offrons à notre Clientèle.

La Corporation des Obligations Municipales, Limitée

QUEBEC ET MONTREAL

BUREAU A QUEBEC
Edifice Banque d'Hoteliga
132 rue St-Pierre
Téléphone 6932.

BUREAU A MONTREAL
Versailles, Viduicaire & Boutais, Ltée
Edifice Versailles
907 rue St-Jacques
Téléphone Main 8746.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

FONDEE EN 1900

SIEGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal Qué. Can.
 CAPITAL AUTORISE \$2,000,000.00
 CAPITAL PAYE ET SURPLUS \$1,700,000.00

(Au 31 décembre 1915)

Conseil d'Administration

Président : M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin Limitée. Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Capitaliste.
 Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods, Millings Co.
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
 Honorable M. ALPHONSE RACINE, C. L. de la maison de gros "A. Racine Ltée".
 M. L. J. O. BEACHEMIN, Propriétaire de la Librairie L. J. O. Beauchemin, Ltée.
 MM. CHEVALIER, Directeur Général, du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Bureau de Contrôle

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Commissaires Censeurs

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président : Dr. E. PERSILLIER LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 L'Hon. M. PERODEAU, N. P. Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

Département d'Epargne

Pour la commodité des travailleurs, etc. des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.

Bureau Chef

Directeur Gérant Général : M. Tancrede Bienvenu, Secrétaire M. J. A. Turcot, M. M. Larose, Inspecteur en chef : C. A. Roy, chef du bureau de crédits : Alex Boyer Inspecteur :

85 SUCCURSALES

dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau Brunswick.

Correspondants à L'étranger

Etats-Unis New-York, Boston, Buffalo, Chicago, Angleterre, France, Belgique, et Italie.
 Emission de LETTRES de CREDITS CIRCULAIRES, payables dans toutes les parties du monde.
 Ouverture de CREDITS COMMERCIAUX.

Succursale : Edifice Pouliot Rue Lafontaine, Fraserville. JOS. PRATTE, gérant

LES OUVRIERS-UNIS et la CONSCRIPTION

Les élections et les ouvriers

LE GOUVERNEMENT A PEUR

La Presse de Montréal a publié un article qui vaut la peine d'être mis sous les yeux de nos lecteurs.

On y verra pourquoi les ouvriers du pays, tout en étant contre la conscription, n'ont pas pu déclarer la grève générale ; on y lira aussi que les ouvriers ont décidé de combattre le gouvernement de toutes leurs forces, afin d'empêcher la conscription, sachant bien que si le parti libéral revient au pouvoir, cette loi infâme restera lettre morte, n'ayant pas l'approbation du peuple de ce pays.

Voici ce qu'elle dit :

" Pour le moment l'attitude a peu près unanime et non équivoque des travailleurs de tout le pays sur la question de conscription, constitue le grand souci de l'organisation électorale conservatrice. Les journaux militaristes, c'est-à-dire presque toute la presse anglaise, ont pu chercher à donner le change à l'opinion publique sur ce point, mais le gouvernement est trop bien informé pour s'y laisser prendre ; il sait que sa politique de conscription a soulevé contre lui toute la force politique dont dispose le travail organisé internationalement. Le dernier congrès des Métiers et du Travail a dissipé tout ce qu'il avait pu conserver d'illusions jusqu'alors à ce sujet.

Sans doute, la convention ouvrière a refusé, à une faible majorité encore, de demander le rappel de la loi ou de conseiller aux ouvriers d'y résister jusqu'à et y compris la grève générale.

Si cette décision est consolante pour le gouvernement, au point de vue du fonctionnement de la loi, les raisons qui l'ont motivée lui enlèvent à peu près toute sa valeur consolatrice, au point de vue électoral. Quels sont, en effet, les arguments qui paraissent avoir déterminé l'attitude de la majorité de la convention ? Contre l'agitation en faveur du rappel de la loi, celui-ci : pourquoi gaspiller notre temps, notre argent et nos forces

en une tâche inutile ? la loi votée par le parlement ne peut être rappelée que par le parlement ; or, les Chambres sont prorogées, et, le voudraient-elles, ne peuvent plus, par conséquent, faire droit à une pareille requête. Quant à aller demander au gouvernement de ne pas appliquer la loi avant les élections, c'est inutile.

Quant à la grève générale, le Congrès a refusé de la recommander pour deux raisons : la première c'est que, en vertu de la constitution qui en fait un corps purement législatif, il n'a pas le droit de donner de direction aux unions en matière de grève ; la seconde, comme l'ont fait remarquer plusieurs délégués, c'est que la force économique des unions internationales est tout entière aux Etats-Unis, entre les mains des bureaux-chefs de ces unions, de sorte que, une grève déclarée au Canada par une union internationale n'a chance de succès que si elle a l'appui de la partie américaine de cette union. Or, il est notoire qu'aux Etats-Unis les unions internationales sont pour la guerre, jusqu'au point de fournir des briseurs de grève, pour faire avorter les grèves antimilitaristes.

Ce n'est donc pas par sympathie pour le gouvernement ou pour sa loi de conscription, que le Congrès des Métiers a refusé d'organiser la résistance à cette loi ou d'en demander le rappel, c'est parce qu'il ne le pouvait pas. Le véritable sentiment des travailleurs organisés sur la loi du service militaire s'est manifesté quand à la fin du débat, le président a pris le vote pour ou contre le principe de la conscription. Plus de 200 délégués ont voté contre, tandis qu'une demi-douzaine seulement votaient en faveur.

Impuissants à empêcher le fonctionnement de la loi et jugeant inutile d'en demander le rappel, les travailleurs organisés ont manifesté leur ferme détermination de

porter la lutte contre elle sur le seul terrain qui leur restait ouvert le terrain électoral. Le gouvernement est au courant de tout cela et c'est encore une fois, l'un de ses gros soucis.

Un moyen lui reste, il est vrai de réduire au minimum le mal que l'hostilité du travail organisé pourrait lui faire, c'est de profiter des candidatures ouvrières qui s'annoncent nombreuses et d'en faire surgir au besoin pour diviser les votes des oppositionnistes et faire élire ses candidats. Ce moyen, on peut être sûr que l'organisation électorale conservatrice se prépare à en tirer tout le parti possible.

Que nos amis remarquent bien bien la dernière partie de cet article de La Presse, partie que nous avons soulignée à dessein.

On pourra juger à leur juste valeur, les candidats prétendus indépendants qui vont essayer de se faufiler devant les électeurs, car tout vote donné à un indépendant sera calculé par le parti Borden, comme un vote donné en faveur de la conscription, puisque l'électeur aura refusé sa voix à l'autre candidat libéral, qui aura dénoncé la conscription et voté contre en chambre.

Que nos amis conservateurs libéraux et nationalistes, opposés à la conscription, s'organisent de suite pour dénoncer ces candidats indépendants qui voudront faire l'affaire du parti orangiste, conscriptionniste et faire croire aux gens d'Ontario que dans Québec il y a des gens pour la conscription.

ARGUS.

LES BLEUS Sont dans de mauvais draps !

ILS VOIENT TOUT EN NOIR

LE POUVOIR LEUR ECHAPPE

(Presse - Associée Canadienne)

Toronto, Ont., 25—Sous le titre "Scènes de la rue", le World (conservateur), écrit en éditorial aujourd'hui :

"L'électorat canadien marche à une élection générale qui viendra dans dix semaines, et il est loin d'être dans de bien rassurantes dispositions. La plupart des électeurs ont eu à souffrir de la guerre et du haut coût de la vie. Beaucoup d'entre eux s'en prendront à quelqu'un, surtout à l'homme public et à l'officiel de tout rang ou aux journaux. Le gouvernement d'Ontario sera bien un des premiers à recevoir un bon coup de cognée sur la tête.

"Sir Robert Borden va avoir de la difficulté à faire passer comme président du bureau britannique des munitions, sir John Flavelle, chef du commerce des viandes et des hauts prix au Canada ; ou encore W. J. Hanna, comme contrôleur des vivres, quand on sait qu'il est au Canada le représentant de la Standard Oil.

"Le grand trust des viandes des Etats Unis n'aura pas de chance avec notre peuple, avec nos soldats ou leurs femmes. Sir Joseph Flavelle peut passer, ainsi que M. Hanna, mais le gouvernement Borden peut-il soutenir le poids de ces deux personnalités, si valables soient-elles en certaines choses ?"

N.B.—Si le député tory de Toronto Sud croit devoir écrire les choses moins qu'aimables que nous venons de lire dans son journal le "World", c'est qu'il a tâté l'opinion publique et qu'il craint le résultat des élections. Le peuple, surtout celui qui peine, travaille et paie les taxes, en a plein le dos de ses habileurs enrichis et gavés qui nous volent et nous gouvernent.

X'MAS.

BANK OF MONTREAL

100 ANS D'EXISTENCE (1817-1917)

Capital versé \$16,000,000
 Reste 16,000,000
 Actif Total (Avril 1917) 386,806,887



En déposant vos économies à la Banque de Montréal pour les convertir en Certificats d'Epargne émis durant la guerre par le Gouvernement Canadien, vous accomplirez un acte de patriotisme utile à votre pays.

J. C. Brown, pro. Gérant, Succursale de Fraserville.
 Rivière du Loup Station.

LE MAGASIN DE

Quincailleries Pelletier

EST RECONNU le meilleur, pour les outils agricoles.

Vous y trouverez encore un beau choix de faux à

.85 .90 et .95 cts

Fourches à foin, fourches à patates, etc.
 Fil à lier Ecossais, venant d'être reçu

Hâtez-vous de faire votre provision, car les manufacturiers en ont peu en stock.

Arthur L. Pelletier,

Marchand de fer, Rivière du Loup, Sta.

Depuis le 1er Jan. nous fermons à 8 h. du soir, le samedi excepté

... MANTEAUX ...

Aimez-vous à acheter des marchandises à demi prix ?



Alors achetez vos MANTEAUX pour la moitié du prix.

Manteaux de fourrure, pelerines, étoles, manchons à réduction chez

J. E. PINEAU,

MAGASIN GENERAL

335 Rue Lafontaine,

FRASERVILLE.